

DOCUMENT RESUME

ED 437 835

FL 026 110

TITLE Programme d'education de Maternelle--Immersion (Pre-School Education Program--Immersion).

INSTITUTION Alberta Learning, Edmonton. Direction de l'education francaise.

ISBN ISBN-0-7785-0650-9

PUB DATE 1999-00-00

NOTE 70p.; Poster not available from ERIC.

AVAILABLE FROM Alberta Learning, Director of French Education, 11160 Jasper Ave., Edmonton, Alberta, T5K 0L2, Canada. Web site: <http://ednet.edc.gov.ab.ca/publications>.

PUB TYPE Guides - Non-Classroom (055)

LANGUAGE French

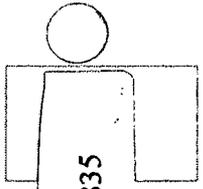
EDRS PRICE MF01/PC03 Plus Postage.

DESCRIPTORS Course Content; Curriculum Design; Educational Objectives; Foreign Countries; *French; *Immersion Programs; *Kindergarten; *Language Skills; Primary Education; Public Schools; Second Language Instruction

IDENTIFIERS Alberta

ABSTRACT

The materials in this document discuss the Alberta (Canada) public school curriculum for French immersion instruction for 5-year olds in preschool, intended for implementation in September 2000. The first part outlines the rationale and organization of the curriculum model and its five guiding principles. The second part describes the seven targeted areas of instruction (personal and social responsibility, French as a second language, appreciation of the French language, physical abilities and well-being, sensitivity to the community and environment, expression of artistic appreciation, mathematics) and anticipated results; outlines the organization of the curriculum within each of these areas; and discusses how the home, school, and community resources can be used to support French language learning and use. (Contains 19 references.) (MSE)

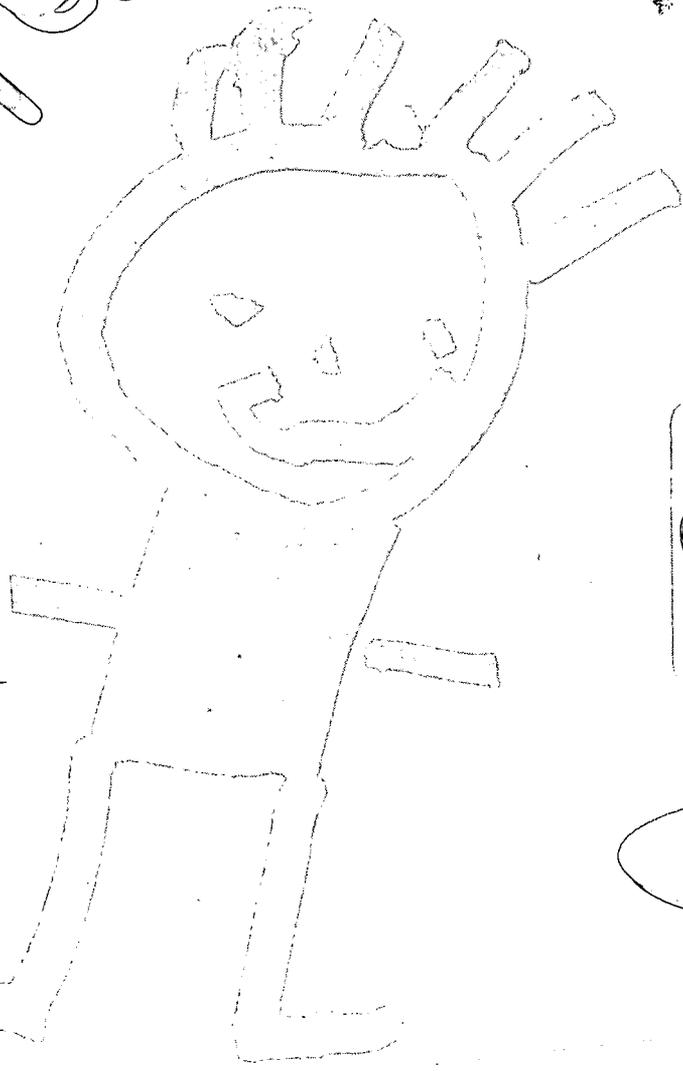
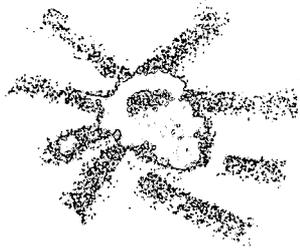


ED 437 835

Programme d'éducation de

Maternelle

I
m
m
e
r
s
i
o
n



PERMISSION TO REPRODUCE AND
DISSEMINATE THIS MATERIAL HAS
BEEN GRANTED BY

Cheistina Andrews

TO THE EDUCATIONAL RESOURCES
INFORMATION CENTER (ERIC)

1

1999

U.S. DEPARTMENT OF EDUCATION
Office of Educational Research and Improvement
EDUCATIONAL RESOURCES INFORMATION
CENTER (ERIC)

- This document has been reproduced as received from the person or organization originating it.
- Minor changes have been made to improve reproduction quality.
- Points of view or opinions stated in this document do not necessarily represent official OERI position or policy.

Note: permission provided for explicit use

Alberta

BEST COPY AVAILABLE

FD-026 (10)

Programme d'éducation de maternelle

Immersion

1999



Direction de l'éducation française

DONNÉES DE CATALOGAGE AVANT PUBLICATION (ALBERTA LEARNING)

Alberta. Alberta Learning. Direction de l'éducation française.
Programme d'éducation de maternelle – immersion.

ISBN 0-7785-0650-9

1. Éducation préscolaire – Alberta. 2. Français (Langue) – Étude
et enseignement (Préscolaire) -- Alberta -- Immersion. I. Titre.

PC2068.C2.A333 1999

440.707123

Dans ce document, le féminin est utilisé pour désigner l'enseignante ou l'enseignant de maternelle alors que le masculin est utilisé pour désigner l'enfant. Dans les deux cas, le genre masculin ou féminin représentent les deux sexes sans discrimination à l'égard des hommes et des femmes et dans le seul but d'alléger le texte.

Cette publication est destinée au(x) :

Élèves	
Enseignants	✓
Administrateurs	✓
Conseillers	✓
Parents	
Grand public	

Copyright © 1999, la Couronne du chef de la province d'Alberta, représentée par le ministre d'Alberta Learning. Alberta Learning, Direction de l'éducation française, 11160, avenue Jasper, Edmonton (Alberta), T5K 0L2, téléphone : (780) 427-2940 (pour obtenir la ligne sans frais de l'extérieur d'Edmonton, composer d'abord le 310-0000), télécopieur : (780) 422-1947, adel : DEF@edc.gov.ab.ca

Par la présente, le titulaire des droits d'auteur autorise toute personne à reproduire ce document en totalité ou en partie à des fins éducatives, sans but lucratif.

Programme d'éducation de maternelle – immersion

Je, D^f Lyle Oberg, ministre d'Alberta Learning, conformément à la *School Act*, autorise l'utilisation de ce programme d'éducation dans les écoles de l'Alberta.

*Programme d'éducation de maternelle –
immersion*

La mise en œuvre provinciale de ce programme se fera en septembre 2000.

Edmonton, le 3 septembre 1999



MINISTRE D'ALBERTA LEARNING

REMERCIEMENTS

Le *Programme d'éducation de maternelle – immersion* est le fruit de la collaboration et de l'importante contribution de nombreuses personnes. Alberta Learning tient à exprimer sa gratitude envers tous ceux et celles qui ont participé à sa réalisation et les remercie de leur contribution.

L'équipe de *Programme d'éducation de maternelle – immersion*, de la Direction de l'éducation française, Alberta Learning :

Marcel Lavallée	directeur adjoint
Alain Nogue	directeur adjoint
Suzanne Gareau-Kubicki	directrice du projet
Émile Mandin	antérieurement responsable du programme de maternelle
Suzanne Dionne-Coster	conceptrice de programmes
Nicole Lamarre	révision pédagogique
Jacinthe Lavoie	révision pédagogique

Avec l'appui de :

Diana Masny	chercheuse et experte-conseil, Université d'Ottawa
Jenny Bushrod	responsable du projet de maternelle - Curriculum Standards Branch

L'équipe technique de la Direction de l'éducation française :

Jocelyne Bélanger	coordination des services de révision
Marie-José Knutton	révision
Louise Chady	coordination de la production
Josée Robichaud	traitement de texte
Charles Adam	graphisme

Les intervenants en milieu scolaire qui ont œuvré au sein du comité consultatif, leurs élèves, leur direction d'école et les conseils scolaires qui les ont appuyés :

Aline Brault, conseillère pédagogique, Edmonton Catholic Regional Division No. 40

Cheryl Campbell, enseignante, Varsity Acres School, Calgary School District No. 19

Denise Gagné-Williamson, enseignante, St. Luke Bilingual Elementary School,
Calgary R.C.S.S.D. No. 1

Mariette Laplante-Francis, enseignante, École Father Jan Community School,
Greater St. Albert Catholic Region No. 29

Thérèse Moquin, enseignante, École Notre-Dame Elementary School,
Lakewood R.C.S.S.D. No. 150

Nicole Régis, enseignante, Father Leo Green School,
Edmonton Catholic Regional Division No. 40

Lynda Ross, enseignante, C.B. McMurdo Elementary School,
Wetaskiwin Regional Division No. 11

Les enfants des classes de maternelle qui ont contribué à la présentation du document par leurs réalisations artistiques. Merci à leurs enseignantes : Chantal Viens de l'école Père-Lacombe et Caroline Wainman de l'école Gabrielle-Roy, Conseil scolaire régional du Centre-Nord N° 4, et Louise Maccabée de Rundle School, Edmonton School District No. 7.



TABLE DES MATIÈRES

Remerciements	v
Mise en contexte	1

PREMIÈRE PARTIE

A. Aperçu	5
1. Raison d'être	7
2. Modèle organisationnel	7
a) Les éléments de base du modèle	7
b) Le bilinguisme additif	9
c) L'éducation dans une perspective planétaire	10
d) Les principes de l'apprentissage	10
B. Vision du programme	11
1. Premier principe - L'enfant et ses besoins éducatifs	11
2. Deuxième principe - L'enfant en immersion et ses besoins éducatifs particuliers	12
3. Troisième principe - L'enfant et son apprentissage	14
4. Quatrième principe - L'enfant et les autres : le savoir-vivre ensemble	15
5. Cinquième principe - Le partenariat foyer/école/communauté	15
C. Tableaux	18
1. Vue d'ensemble du <i>Programme d'éducation de maternelle – immersion</i>	19
2. <i>Programme d'éducation de maternelle – immersion</i> (Explication de ses composantes).....	20
3. Construction des littératies multiples.....	21

DEUXIÈME PARTIE

Domaines et résultats d'apprentissage

A. Introduction.....	25
1. Les domaines d'apprentissage	25
2. Les résultats d'apprentissage	25
a) Créer des liens	26
b) Combiner les RAS	27
c) Personnaliser l'apprentissage	27
3. L'appréciation du cheminement de l'enfant	27
B. Organisation de l'information	28
C. Énumération des RAG et des RAS selon les domaines d'apprentissage	29
1. Les responsabilités personnelles et sociales	29
2. Le français langue seconde - immersion	33
3. La valorisation de l'apprentissage du français	39
4. Les habiletés physiques et le bien-être	41
5. La sensibilisation à la communauté et à l'environnement	43
6. L'expression et l'appréciation artistiques	46
7. Les mathématiques	48

D. Pistes pour optimiser l'actualisation de l'enfant	51
• Les défis du trio foyer/école/communauté	
1. Les défis du foyer	51
2. Les défis de l'école et de ses intervenants	52
3. Les défis des organismes communautaires	53

ANNEXES

A. Regroupement des RAS selon les concepts de base du programme.....	57
B. Sources	62
C. Bibliographie	63

Mise en contexte

Le terme **actualisation** (ou actualiser) est utilisé dans ce programme pour décrire la réalisation du plein potentiel de l'enfant dans toutes les dimensions de son être.

En Alberta, le programme de maternelle – immersion s'adresse à tous les jeunes enfants de cinq ans (selon l'âge requis par les districts scolaires) dont la langue maternelle est autre que le français. Ce programme est un de ceux que les parents albertains peuvent choisir pour leurs enfants, s'il est offert dans leur région. Il ne requiert aucune connaissance préalable de la langue française, ni de la part de l'enfant ni de celle des parents.

Le *Programme d'éducation de maternelle – immersion*, dont les composantes principales sont élaborées dans le présent document, cherche à répondre aux besoins éducatifs de l'enfant qui y est inscrit, spécifiquement en ce qui trait à l'apprentissage du français. Il tient aussi compte de toutes les autres dimensions de l'enfant telles que sa cognition, sa socialisation, son affectivité, ses particularités physiques, sa créativité, etc. Le programme de maternelle – immersion vise l'**actualisation** de l'enfant en français dans le but d'élargir son répertoire de connaissances, d'habiletés et d'attitudes.

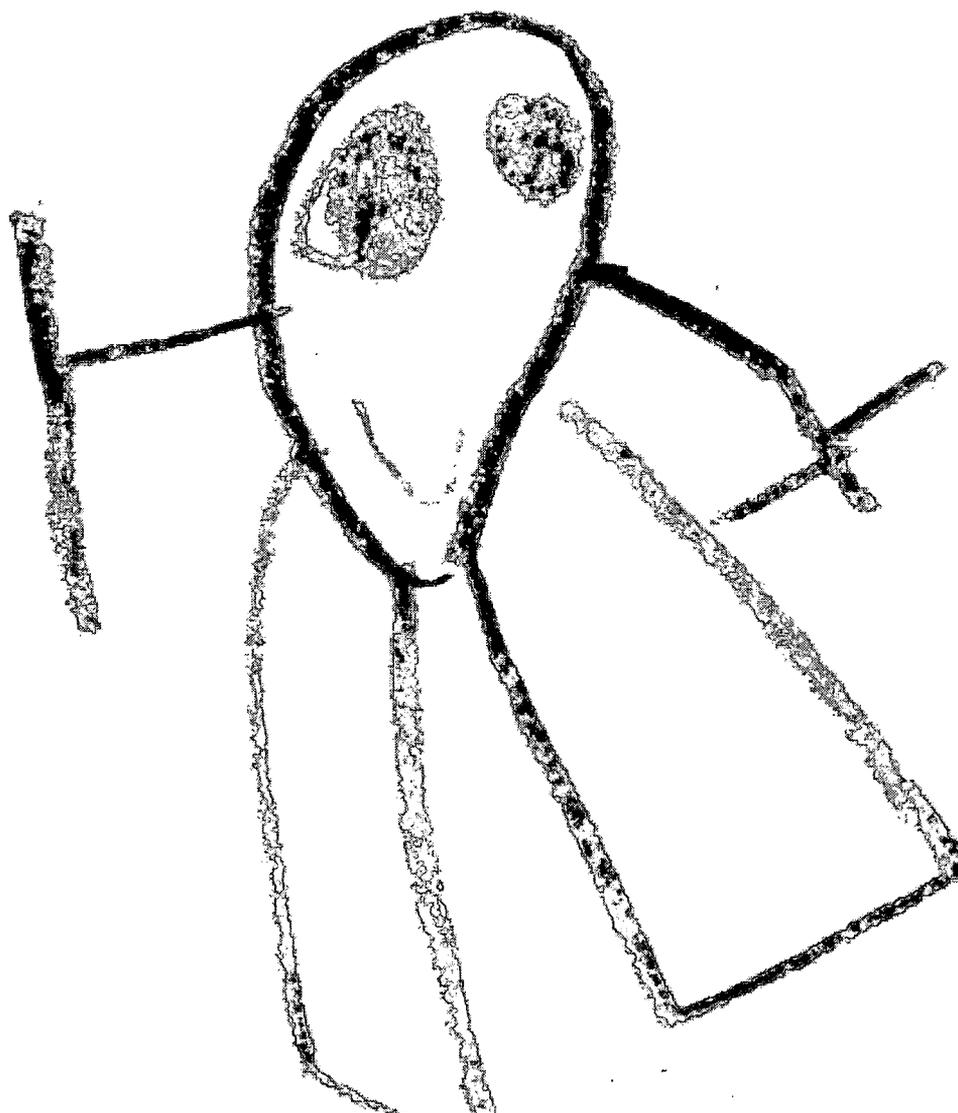
L'éducation bilingue n'est pas un phénomène récent. Depuis plusieurs années, et cela, à travers le monde, les enfants ont accès à l'enseignement dans une langue autre que leur langue maternelle. Au Canada, même avant les années 60, plusieurs parents de langue anglaise décident d'inscrire leurs enfants à des programmes de langue française afin de leur assurer une meilleure connaissance de cette langue. En 1963, la *Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme* influence positivement ce phénomène : celui-ci donne lieu à la création d'une multitude d'écoles bilingues de l'est à l'ouest du pays. En 1965, un groupe de parents de Saint-Lambert au Québec réclame la mise sur pied d'une maternelle expérimentale en français pour les enfants ayant l'anglais comme langue maternelle. Compte tenu des résultats positifs de ce projet, plusieurs autres conseils scolaires s'en inspirent et commencent leurs propres programmes « d'immersion ». Les autres provinces canadiennes ne tardent pas à emboîter le pas. Les années 70 et 80 voient les inscriptions aux programmes d'immersion se multiplier à travers le pays.

En 1997, selon les statistiques du Commissaire aux langues officielles, on comptait plus de 313 000 élèves inscrits à des programmes d'immersion à travers le Canada. Plus de 27 000 de ces élèves étaient inscrits à des programmes d'immersion en Alberta.

Le *Programme d'éducation de maternelle – immersion* s'adresse aux enseignantes des maternelles – immersion, ainsi qu'aux directions d'école et de conseils scolaires qui les gèrent. Il se veut un document qui reflète les particularités de l'enfant qui apprend une langue seconde dans un contexte immersif. Ce programme présente des

Dans le présent programme, l'expression **modèle organisationnel** est utilisée pour représenter la façon particulière d'organiser les apprentissages de l'enfant à la maternelle – immersion. Ce modèle, organisé autour des littératies multiples, comprend des concepts de base qui sont explicités aux pages 7 à 11.

lignes directrices aux intervenants en milieu scolaire. Il offre à ces intervenants un **modèle organisationnel** créé à l'image de l'enfant et qui cherche à répondre le plus étroitement à ses besoins et à ceux de son foyer qui l'accompagne dans son cheminement particulier en immersion. L'orientation renouvelée du *Programme d'éducation de maternelle – immersion* se nourrit des recherches actuelles dans les domaines préscolaire et immersif (les littératies, la cognition, le jeu, etc.). Elle tient aussi compte des principes de base concernant l'enfant de maternelle, ses besoins et sa façon d'apprendre, qui seront toujours pertinents dans les contextes présent et futur.



PREMIÈRE PARTIE



PROGRAMME D'ÉDUCATION DE MATERNELLE – IMMERSION

A. Aperçu

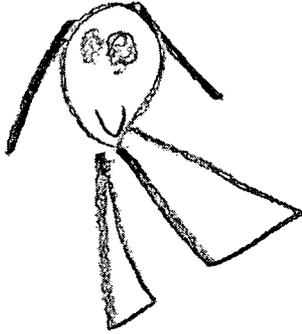
1. RAISON D'ÊTRE

Les termes **construire** et **construction**, dans le présent programme, sont utilisés afin de signaler la part active de l'enfant dans son apprentissage. Ils remplacent les termes **développer** et **développement**.

La petite enfance représente une période critique dans le cheminement de l'être humain. C'est à cette étape de la vie que commencent à se **construire** chez l'enfant l'autonomie, l'esprit d'initiative, la capacité de prendre des décisions, la créativité, la confiance en soi, l'apprentissage plus approfondi de la langue première ou d'une autre langue, ainsi que les aptitudes à apprendre et à établir des liens avec le milieu. Dans une même perspective, les recherches neurologiques récentes ont réussi à identifier une structure du cerveau chez le jeune enfant qui se transforme selon la qualité des stimuli auxquels il est exposé, stimuli qui se présentent dans le cadre du processus de socialisation. Ces constats réaffirment l'importance de donner accès à une éducation préscolaire de qualité aux enfants de cet âge. Ces recherches identifient aussi le moment opportun dans la vie de l'enfant, (soit avant l'âge de six ans), où les bases du langage sont en pleine formation. De plus, le caractère spontané et imitatif du mode d'apprentissage du jeune enfant facilite son processus d'acquisition d'une autre langue. Ces dernières observations appuient l'introduction à l'apprentissage d'une deuxième, ou d'une troisième langue à la maternelle.

L'entrée en maternelle – immersion, comme toute autre maternelle, constitue un des moyens de prévention, de dépistage et d'intervention précoces les plus efficaces pour assurer l'actualisation des enfants de cet âge. Dans cette optique, la maternelle – immersion met en place des mesures de prévention précoce. Elle assure la présence de mécanismes pour faciliter le processus d'apprentissage chez tous les enfants, quels que soient leurs besoins physiques, cognitifs, comportementaux, émotifs, communicatifs, langagiers, culturels ou leur situation familiale particulière. **De plus, elle identifie des stratégies de dépistage et d'intervention, en aidant à repérer les enfants qui ont des besoins spéciaux et en leur assurant une programmation appropriée.** Ainsi, tous les enfants en maternelle – immersion peuvent accroître leur potentiel d'apprentissage et tirer le maximum de leurs occasions d'apprendre.

Le *Programme d'éducation de maternelle – immersion* en Alberta vise l'actualisation de l'enfant en français. Le terme « immersion » est utilisé pour décrire le milieu d'apprentissage qui immerge l'enfant non francophone dans un « bain » français (voir page 12). À la maternelle – immersion, on vise 100 % du temps d'enseignement en français. Le français devient ainsi pour l'enfant à la fois l'objet et le véhicule de ses apprentissages.



« La **littératie** a été traditionnellement définie comme l'habileté de lire et d'écrire. La littératie, en plus d'être définie aujourd'hui comme un ensemble d'habiletés linguistiques et cognitives chez un individu, est comprise comme un phénomène social » (Masny, 1995; Pierre, 1992). « Le programme de maternelle s'appuie sur une « définition sociale du terme littératie, englobant des mots, des gestes, des actions, des attitudes et des identités sociales » (Masny, 1998).

Pour un aperçu du processus de la **construction des littératies multiples** chez l'enfant, voir le tableau à la page 21.

La maternelle – immersion cherche à maximiser l'apprentissage du français et l'apprentissage en français. Pour ce faire, elle s'appuie d'une part sur les principes d'acquisition de la langue maternelle adaptés à l'apprentissage d'une langue seconde. D'autre part, la maternelle – immersion cherche à activer les connaissances antérieures de l'enfant. C'est ainsi que l'on favorise le transfert, d'une langue à l'autre, de ses connaissances et de ses stratégies cognitives.

En plus de mettre l'accent sur l'apprentissage du français, la maternelle – immersion assure aussi l'intégration de toutes ces autres dimensions qui composent l'enfant : sa cognition, sa socialisation, son affectivité, ses émotions, ses particularités physiques, sa créativité, etc. Ces dimensions sont concrétisées dans le programme par des résultats d'apprentissage.

C'est en assurant l'intégration de toutes les dimensions de l'enfant que la maternelle – immersion contribue par le fait même à la construction de ses littératies multiples. Les **littératies multiples** regroupent trois composantes : la littératie personnelle qui est omniprésente dans la littératie communautaire et la littératie scolaire. Les littératies multiples servent à définir la synthèse des connaissances, des habiletés et des attitudes propres aux milieux personnel, communautaire et scolaire de l'enfant. Elles lui permettent non seulement de déchiffrer les divers *langages* de l'école et de la société, mais aussi de se servir de ces *langages* dans des situations authentiques qui mènent à l'action. L'enfant d'aujourd'hui aura à participer à un monde de demain axé sur la technologie et qui s'annonce de plus en plus complexe. Une bonne capacité de penser, négocier et agir, en d'autres mots d'avoir un sens critique face à ces divers *langages*, sera un outil indispensable pour s'affirmer, décoder le monde, en dénoncer les préjugés et les stéréotypes et participer à la transformation d'une société équitable. C'est par la construction de ses **littératies multiples** que l'enfant se donne une « voix » qui lui permettra de devenir un citoyen autonome, responsable, critique et engagé. Il sera alors capable de vivre pleinement dans les divers contextes du monde d'aujourd'hui et de demain. La construction des littératies multiples chez l'enfant est un processus qui s'étend sur toute sa vie. La maternelle – immersion est l'une des étapes de ce processus.

L'actualisation de l'enfant à la maternelle – immersion ne se réalise toutefois pas en vase clos. Tous les intervenants auprès de l'enfant (sa famille, son enseignante, son école et sa communauté) se font partenaires pour le soutenir et l'accompagner dans la construction des littératies multiples.

Finalement, afin d'assurer une cohérence entre la maternelle et la première année, le *Programme d'éducation de maternelle – immersion* aide l'enfant à explorer le monde qui l'habite et celui qui

l'entoure, en le guidant dans sa transition entre la maison ou les services de garde et l'école d'immersion. Pour le foyer, la maternelle permet d'établir un lien avec la communauté, lien qui se tissera plus étroitement pendant toute la scolarité de l'enfant.

2. MODÈLE ORGANISATIONNEL

◦ *Les littératies multiples*

La construction des littératies multiples joue un rôle déterminant dans l'actualisation présente et future de l'enfant et de son foyer et dans leur intégration à la communauté.

Les tableaux aux pages 19 à 21 illustrent le modèle organisationnel et ses concepts de base.

Les **littératies multiples** servent de modèle organisationnel au *Programme d'éducation de maternelle – immersion*. Elles s'inscrivent dans un système interactif qui touche à tous les domaines d'apprentissage au programme. La construction des littératies multiples est un cheminement personnel qui est unique à chaque enfant, compte tenu de ce qu'il est, des expériences qu'il vit et du milieu social dans lequel il évolue. Il est donc évident que l'itinéraire d'un enfant, intimement lié à ces caractéristiques, différera de celui d'un autre.

Le modèle des littératies multiples revêt **une dimension critique** qui lui est essentielle. L'enfant qui construit ses littératies multiples construit par le fait même les bases de son sens critique. Ce modèle est entouré des concepts suivants, concepts qui ont été choisis pour leur pertinence par rapports aux enfants de la maternelle – immersion en Alberta :

- **le bilinguisme additif** : l'apprentissage du français vient s'ajouter au bagage initial de l'enfant. Il ne diminue aucunement les capacités de l'enfant dans sa langue première.
- **l'éducation dans une perspective planétaire (ÉPP)** : la maternelle – immersion favorise le respect des différences humaines, le respect de la nature et l'ouverture sur les autres.
- **Les principes de l'apprentissage** : ils servent à outiller l'enfant dans sa lecture de lui-même, des autres et du monde qui l'entoure.

Voici une description des concepts du modèle organisationnel.

a) *Les éléments de base du modèle*

i. *La dimension critique des littératies multiples*

La dimension critique (cognitive et sociale) inhérente aux littératies multiples invite l'enfant à s'éveiller et à se conscientiser aux diverses réalités souvent changeantes de son *monde*. L'enfant pourra ainsi participer à la construction de ce *monde*, de façon active, créative et positive.

Il est important pour l'enseignante de maternelle de bien choisir, de doser et de contextualiser les problématiques abordées avec l'enfant, de façon à conserver et à nourrir le plaisir et le goût d'apprendre chez lui.



ii. La littératie personnelle

Dans le présent programme, le terme *monde* est utilisé pour représenter la globalité de ce qui se situe à l'extérieur de l'enfant : l'environnement physique (naturel et fabriqué) ainsi que le milieu social, tels qu'interprétés par l'enfant.

iii. La littératie scolaire

Pour l'enfant de maternelle, la construction de son sens critique relève davantage du questionnement. Nourrir le sens critique de l'enfant, c'est l'amener à réfléchir sur le fait qu'il n'existe peut-être pas une seule réponse universelle à un problème donné et que le processus de questionnement chez l'individu est peut-être ce qui est le plus important.

Bien avant son entrée en maternelle, l'enfant, selon son milieu, a déjà acquis un certain sens des valeurs telles que la justice et le respect. Il se pose déjà plusieurs questions à propos des personnes qu'il côtoie et de l'environnement dans lequel il évolue. Il importe donc de poursuivre cette démarche critique déjà amorcée chez l'enfant, en lui permettant de construire ses littératies multiples : sa littératie personnelle, sa littératie communautaire et sa littératie scolaire.

Même avant sa naissance et jusqu'à son entrée en maternelle – immersion, l'enfant, dans son foyer, dans les services de garde ou dans la communauté, est entouré de mots, de gestes, de sons, d'images, d'attitudes, de façons de parler, de lire, d'écrire qu'il est appelé à connaître et à utiliser. Déjà, il construit sa littératie personnelle.

Dès sa conception, l'enfant s'embarque dans un cheminement personnel qui lui permet, de façon graduelle, de se *lire*, de *lire* les autres et de *lire* le monde. Se *lire*, *lire* les autres et *lire* le monde veut dire décoder, comprendre et se servir, selon divers contextes, de ces éléments qui le composent et qui composent ce *monde*; cela se fait autant par le langage que l'enfant choisit d'utiliser, qu'à travers ses gestes porteurs de sens. La littératie personnelle est en quelque sorte la porte par laquelle l'enfant entre dans le *monde* pour y devenir un figurant actif et réfléchi. Elle est amorcée au foyer et se poursuit à la maternelle – immersion.

Pour l'enfant en immersion, la langue parlée et présente dans son milieu immédiat est probablement l'anglais ou une autre langue que le français. Sa littératie personnelle est donc amorcée dans cette langue.

La littératie scolaire est celle qui comprend les *langages* des diverses matières (le français, les mathématiques, les sciences, etc.) qui seront à l'étude pendant toute la scolarisation de l'enfant. Au lieu d'apprendre à propos de, le jeune enfant est amené à explorer activement les objets et les concepts qui se rattachent au monde qui l'entoure, en tentant de prédire, d'imaginer, de rechercher, d'analyser ou d'évaluer ce qu'il touche, voit, sent, entend ou goûte. Il construit ainsi son sens critique face aux concepts et aux liens qui existent entre les idées qui sont à la base des matières scolaires. Cette littératie, qui est toujours intimement liée à la littératie personnelle, commence aussi au foyer et se poursuit à la maternelle. Elle s'exprime dans différentes langues, sous des formes et à des degrés divers, à l'intérieur des foyers et de la communauté. À la maternelle – immersion, la littératie scolaire vient

Il va de soi que l'enfant bénéficie grandement de la présence de *textes* favorisant l'exploration de la littératie scolaire dans tous les milieux où il évolue, et cela, autant à la maison que dans la communauté et à l'école.

enrichir le bagage initial de connaissances, d'habiletés et d'attitudes que l'enfant a acquises antérieurement. Elle est présente sous forme de **textes** diversifiés qui en favorisent sa construction : les écrits authentiques (livres, revues, étiquettes, affiches, messages et lettres), les activités à l'oral, les multimédias et la technologie, les textes de danse, de théâtre, de musique et d'arts plastiques, les symboles présentés en contexte ou les activités de manipulation.

À la maternelle – immersion, l'apprentissage d'une nouvelle langue donne une couleur différente au programme scolaire de l'enfant. Cet apprentissage se vit non pas en ajout, mais en intégration avec les autres domaines d'apprentissage au programme. À la maternelle – immersion, l'enfant apprend à écouter, à imiter, à parler et à jouer en français. Il apprend aussi à activer ses connaissances antérieures et à faire des transferts de ce qu'il connaît, de comment il s'y prend pour apprendre, de la langue première à la langue cible, et vice versa.

iv. La littératie communautaire

La littératie communautaire est composée des façons de penser, de dire et d'agir des divers groupes communautaires. Elle élargit la littératie personnelle de l'enfant. La maternelle s'insère dans la communauté, et vice versa, la communauté est présente à la maternelle – immersion. Pour l'enfant de maternelle, la littératie communautaire (en anglais ou dans une autre langue) commence au foyer et dans son environnement immédiat, s'étend à l'école et s'ouvre à la communauté francophone. Elle comprendra graduellement, pendant toute sa vie, les différentes sphères de la société. En vivant des expériences au sein de la communauté de son milieu, l'enfant apprend à la *lire* et à y vivre.

Pour l'enfant en maternelle – immersion, deux nouvelles communautés s'ouvrent à lui : la communauté francophone et celle de l'immersion. La maternelle – immersion crée des liens avec la communauté francophone afin de rendre la langue française vivante pour l'enfant. Par ce fait même, l'enfant est sensibilisé aux particularités de cette communauté et développe une appréciation pour celle-ci. La communauté immersive, elle, est présente dans la classe de maternelle et à l'école. Elle comprend des façons de faire, de dire et d'agir qui lui sont propres. L'enfant l'apprivoise et s'y intègre pour la faire sienne. Pour les parents et le personnel enseignant, les regroupements tels que *Canadian Parents for French (CPF)*, *l'Association canadienne des professeurs d'immersion (ACPI)*, et *Early Childhood Education Council (ECEC)* contribuent à rehausser la vitalité de la communauté immersive.

b) Le bilinguisme additif

Le bilinguisme additif « est caractérisé par une compétence élevée dans les deux langues, une forte identité et une attitude positive à l'égard de la langue première, sa culture et sa communauté, mais également à l'égard des autres langues, cultures et communautés (Landry, 1993). En Alberta, où la langue française est minoritaire,



ce phénomène de bilinguisme additif se produit naturellement chez l'enfant en immersion. L'apprentissage de la langue française n'a aucune conséquence soustractive sur la première langue apprise. De plus, elle vient enrichir la langue maternelle de l'enfant. La création d'un contexte où la langue française est valorisée amènera l'enfant à être plus ouvert à la francophonie. Ce vécu positif dans la langue française vient s'ajouter au répertoire initial de l'enfant, tout en respectant les autres langues et cultures de son entourage et de son foyer.

c) *L'éducation dans une perspective planétaire (ÉPP)*



L'éducation dans une perspective planétaire vise la construction d'une société fondée sur le respect des droits des personnes et des peuples, sur la compréhension et la solidarité internationales ainsi que sur l'équilibre de la nature (Ferrer et coll., 1994). C'est par ce moyen qu'elle ouvre une porte à l'enfant vers une meilleure compréhension et un respect d'une autre langue et d'une autre culture. Ce respect ne se limite pas aux êtres humains. Il englobe aussi tout ce qui compose l'environnement naturel.

d) *Les principes de l'apprentissage*

Bien que le modèle organisationnel des littératies multiples s'inspire d'une perspective sociale de l'éducation, il reconnaît l'apport des autres domaines du savoir qui s'intéressent à l'apprentissage de l'enfant. Issus de la conception cognitive de l'apprentissage, la maternelle s'appuie sur ces **principes de l'apprentissage** qui ont guidé la conception du *Programme d'études de français langue seconde – immersion (M-12)* en Alberta. Ceux-ci sont pertinents de la maternelle à la 12^e année. À la maternelle, ces principes sont applicables non seulement au domaine du français, mais aussi à tous les autres domaines d'apprentissage au programme. En voici les grandes lignes :

Le projet d'apprentissage comprend la globalité de ce que l'enfant va apprendre.

1. L'apprentissage est plus efficace et durable lorsque l'enfant est actif dans la construction de son savoir.
2. L'apprentissage est plus efficace lorsque l'enfant réussit à établir des liens entre les nouvelles connaissances et les connaissances antérieures.
3. L'organisation des connaissances en réseaux favorise chez l'enfant l'intégration et la réutilisation fonctionnelle des connaissances.
4. Le transfert des connaissances est maximisé chez l'enfant lorsque l'enseignante tient compte des connaissances qui portent sur le contenu (déclaratives), sur les stratégies d'utilisation du contenu (procédurales) et sur les conditions ou le contexte d'utilisation du contenu (conditionnelles).
5. L'acquisition des stratégies cognitives et métacognitives permet à l'enfant de réaliser le plus efficacement possible son **projet d'apprentissage**.
6. La motivation scolaire détermine le niveau d'engagement de l'enfant, le degré de sa participation et sa persistance à la tâche.

Les **littératies multiples** comprennent les littératies personnelles, scolaires et communautaires et leur dimension critique inhérente.

Les **concepts** qui entourent le modèle organisationnel comprennent le bilinguisme additif, l'éducation dans une perspective planétaire et les principes de l'apprentissage.

B. Vision du programme

1. Premier principe - L'enfant et ses besoins éducatifs

Gardner définit présentement au moins 8 **intelligences**, dont : verbale/linguistique, logique/mathématique, visuelle/spatiale, corporelle/kinesthésique, musicale/rythmique, interpersonnelle, intrapersonnelle et naturaliste. Il travaille présentement à définir l'intelligence existentialiste.

Afin d'être cohérent avec une programmation axée sur les besoins de l'enfant, la maternelle privilégie une évaluation formative ainsi que l'observation continue du cheminement de l'enfant (voir *L'appréciation du cheminement de l'enfant*, p. 27).

Le modèle organisationnel des **littératies multiples** ainsi que les **concepts** qui l'entourent doivent se concrétiser et se vivre de façon intégrée à la maternelle, et cela, dans des contextes authentiques et signifiants pour l'enfant. L'apport de ces éléments théoriques du *Programme de maternelle – immersion* sera d'autant plus important pour l'enfant si l'enseignante et le personnel de l'école intègrent les valeurs qui en découlent et sont des modèles fidèles des façons d'être et de faire qui y correspondent.

Les principes énoncés ci-après constituent la vision du *Programme d'éducation de maternelle – immersion*. Les quatre premiers principes traitent de l'enfant en immersion : ses besoins éducatifs communs et particuliers, son apprentissage et son savoir-vivre ensemble. Le cinquième principe aborde le partenariat foyer/école/communauté et son rôle face à l'actualisation de l'enfant en immersion.

La programmation s'articule autour des besoins éducatifs communs des enfants afin de créer un climat propice à la construction des littératies multiples.

Tous les enfants de maternelle partagent certains besoins éducatifs communs. Ils connaissent une période de croissance physique et intellectuelle rapide. Leurs besoins individuels sur tous les plans sont interdépendants et leurs dimensions cognitive, physique, émotive, sociale et créative sont en constante interaction. Pour tous les enfants, leur **lecture** d'eux-mêmes, des autres et du **monde** est en pleine construction. Il importe donc de leur offrir des expériences d'apprentissage riches et stimulantes.

Pour répondre aux besoins éducatifs des enfants, le programme de maternelle reconnaît les différences d'âge, les connaissances antérieures, la diversité des répertoires et des variétés de langue, les différences culturelles et familiales, le rythme d'apprentissage, les intérêts, les objectifs, les styles d'apprentissage et les **formes d'intelligence** de chacun d'eux. Ces différences influent grandement sur leurs façons d'apprendre. Il est donc évident que les points d'entrée en début d'année et les points d'arrivée à la fin de la maternelle ne sont pas les mêmes pour tous les enfants, car ils proviennent de milieux très variés et ont des caractéristiques qui leur sont propres. Plusieurs d'entre eux s'approprient les apprentissages inscrits au programme avant de commencer la première année, tandis que d'autres continueront de le faire pendant leurs premières années d'études. Dans cette optique, les résultats d'apprentissage du programme de maternelle (énoncés dans la deuxième partie du programme) sont intimement liés aux besoins

identifiés chez l'enfant. Ils sont proposés à titre de visée du point d'arrivée souhaité à la fin de l'année en maternelle, et non pas comme des fins en soi.

2. *Deuxième principe -
L'enfant en immersion
et ses besoins éducatifs
particuliers*

Afin de répondre aux besoins de l'enfant en immersion, la maternelle crée un « bain » français qui lui permettra de construire ses littératies multiples en français.

L'enfant en maternelle – immersion provient d'un milieu où il a entamé la construction de ses littératies personnelle et communautaire probablement en anglais ou dans une autre langue que le français. Cet enfant a donc des besoins langagiers et socioaffectifs qui lui sont propres, si l'on considère cet élément nouveau, le français, qui vient s'ajouter à son bagage initial de connaissances, d'attitudes et d'habiletés. Pour répondre à ses besoins, la maternelle – immersion favorise une approche immersive de l'apprentissage d'une langue seconde. Cette approche s'inspire des mêmes principes que ceux qui ont permis l'acquisition de la langue première. L'enfant qui apprend une deuxième ou une troisième langue passe par des étapes similaires au tout petit enfant qui développe sa langue maternelle dans son foyer. À travers l'approche *immersive*, la maternelle – immersion cherche à développer davantage chez l'enfant un nouveau code de référence en français qui est distinct de celui de sa langue maternelle. On évite ainsi les interférences qui peuvent naître d'une traduction simultanée.

i. Un milieu sécuritaire et sécurisant

Pour que l'apprentissage soit à son maximum, l'enfant en immersion a besoin d'un milieu sécuritaire et sécurisant. Dans un tel climat, l'enfant est amené à relever des défis à sa mesure et à se considérer comme un être unique et valorisé, capable d'apprendre et de réussir. Pour apprendre une nouvelle langue, il importe que l'enfant se sente accepté, respecté et valorisé dans ses tentatives de communication et compétent dans la langue qu'il est en train d'apprendre. L'enfant, bien dans sa peau, sera ouvert à des expériences dans la langue et la culture françaises.

ii. La création d'un « bain » français

À la maternelle, l'approche immersive se concrétise par la création d'un *bain français*. Ce *bain français* comprend à la fois la langue et les éléments culturels véhiculés par cette langue. Voici quelques-uns de ces principes d'acquisition de la langue maternelle présents dans la création d'un *bain français* et qui sont pertinents pour l'enfant qui développe ses littératies multiples dans une autre langue :

L'enfant apprend mieux la langue quand :

- celle-ci est significative, qu'elle est en contexte et qu'elle s'apprend en *douceur*, un peu comme l'enfant a appris sa langue première au sein de son foyer;
- le milieu d'apprentissage est sécurisant, il encourage la prise de risque, et prévoit de nombreuses occasions d'écouter, d'imiter et de produire des messages dans cette langue;
- il est encouragé et soutenu par les personnes qui l'entourent;
- le message prend préséance sur la forme;
- la langue et les concepts se développent simultanément, au lieu d'être présentés isolément.

Il existe cependant certaines différences significatives entre le nouveau-né et l'enfant de maternelle qui construit ses littératies multiples dans une autre langue. Des facteurs tels que : les connaissances et les expériences antérieures de l'enfant, les stratégies cognitives que l'enfant possède dans une autre langue, son âge et son milieu d'apprentissage, etc. doivent tous être pris en considération lors de la planification du milieu et des activités d'apprentissage.

La maternelle – immersion met l'accent sur l'apprentissage de la langue d'usage en français dans des contextes authentiques. Il s'agit ici de l'usage contextualisé de la langue. En plus, la maternelle stimule la construction du français par le biais des chansons, des comptines et des histoires à structures répétitives, rythmées et prévisibles. On y favorise l'exploration des *textes* qui sont authentiques et signifiants pour l'enfant. Ces *textes* (imprimés, à l'oral et multimédias) peuvent provenir soit des répertoires de la culture française, soit des improvisations de l'enseignante sur des airs connus par les enfants. Le quotidien de la maternelle – immersion prend une couleur francophone et se déroule au rythme de la vie de l'enfant.

Par exemple, pour raconter à ses amis ce qu'il a fait lors de ses vacances, l'enfant doit faire l'usage décontextualisé de la langue. Il doit compter sur les mots afin de transmettre son message, ne pouvant pas avoir recours au contexte concret dans lequel s'est passée l'activité. Il est évident que l'enfant fera l'usage décontextualisé de la langue dans sa langue première, avec peut-être quelques mots en français ici et là. Les RAS A.3. (p. 43) et D.7. (p. 45) sont des exemples de l'usage décontextualisé de la langue.

À la maternelle – immersion, l'enfant est aussi amené à faire l'usage décontextualisé de la langue afin de développer sa capacité de pouvoir penser, agir et vivre en français. Des recherches récentes mettent en évidence l'importance de ne pas négliger le développement des habiletés cognitives d'ordre supérieur chez l'enfant qui apprend dans un contexte immersif. La pratique de l'usage décontextualisé de la langue est une façon efficace de solliciter ces habiletés chez l'enfant. L'usage décontextualisé de la langue, qui s'apparente à la *langue* des livres de l'école, jouera un rôle déterminant dans la construction de la littératie scolaire (quelle que soit cette langue) de l'enfant.

iii. Progrès de l'enfant

Apprendre une langue est un processus complexe qui mène à la communication. Au début de la maternelle – immersion, il est

probable que l'enfant écoute le français et parle ou réponde en anglais ou dans une autre langue. Ce n'est que progressivement qu'il ou elle tentera d'utiliser un mot français ici et là, puis, avec le temps et plusieurs tentatives, quelques phrases simples. D'autres enfants attendent de parler jusqu'à ce qu'ils soient plus confiants dans leur capacité de bien le faire. Chaque enfant est unique et progresse à sa façon. La maternelle – immersion respecte ces différences. Chaque étape du processus de communication, autant ses particularités subtiles (par exemple, lorsque l'enfant écoute attentivement, mais ne parle pas) que celles qui sont plus évidentes, est valorisée chez le jeune enfant.

3. Troisième principe - L'enfant et son apprentissage

Le jeu est le moyen privilégié par lequel l'enfant s'approprie les connaissances, les habiletés et les attitudes qui contribuent à la construction de ses littératies multiples.

Le savoir de l'enfant est composé de :

- son savoir cognitif (ses connaissances)
- son savoir-être (ses attitudes)
- son savoir-faire (ses habiletés)
- son savoir-vivre (synthèse des connaissances, des attitudes et des habiletés).

Selon Vigotsky ([1993] 1978), le jeu imaginaire où l'enfant « joue à faire semblant » (ou le jeu symbolique) crée une situation qui correspond à sa **zone de développement proximal**. Ce dernier constat appuie l'importance que l'on accorde à ce type de jeu à la maternelle.

La **zone de développement proximal** correspond à l'écart entre le niveau acquis et le niveau optimal de développement du langage. Ex. : faire la lecture d'une histoire qui comporte un certain nombre d'éléments qui dépassent le niveau de compréhension de l'enfant.

L'enfant est le principal agent de ses apprentissages et de la construction de ses littératies multiples. Il est curieux et avide d'apprendre. À cet âge, l'enfant construit son **savoir** en étant actif et engagé dans son apprentissage. Le jeu est l'activité de choix à travers laquelle l'enfant apprend. En jouant, l'enfant explore son milieu, apprend à se connaître, à bouger, à utiliser ses sens, à affronter ses émotions. Il vit des expériences significatives et parvient à comprendre et à intégrer des notions et des renseignements acquis antérieurement. Le jeu motive l'enfant et contribue à construire sa capacité de concentration.

Toutes les formes de jeu, particulièrement le jeu symbolique (jouer à faire semblant), qui active de façon significative la construction du langage, représentent des modes d'apprentissage privilégiés chez l'enfant. Pour toutes ces raisons, la maternelle accorde une place de choix à l'exploration par le jeu.

En étroite complicité avec le jeu, la maternelle fait également place au travail, notion essentielle au bon fonctionnement de la vie de groupe, à la maternelle comme au foyer et dans la communauté. Pour l'enfant à la maternelle, le travail consiste, par exemple, à ranger, à nettoyer et à organiser son environnement.

L'enfant se *lit*, *lit* les autres et *lit* le monde d'une façon qui lui est propre. C'est au moyen de l'exploration et de la manipulation de matériaux et par l'interaction avec diverses personnes qu'il expérimente avec le monde concret pour s'acheminer vers l'abstrait. Le programme de maternelle – immersion propose donc de mettre en place un environnement riche qui le rend actif, qui favorise sa pensée créative, qui stimule son imagination et qui lui permet de vivre des expériences concrètes et authentiques en français. Dans un contexte ludique, l'enfant est invité à formuler ses idées de plusieurs façons, à résoudre des problèmes, à exprimer des pensées et des sentiments, à

généraliser et à gérer ses propres connaissances et à créer des liens entre des concepts. Pour ce faire, l'enseignante de maternelle est soucieuse de planifier une démarche qui aide l'enfant à tendre vers une plus grande autonomie. Ce type de planification, où l'enfant, accompagné de l'adulte, est amené à se dépasser, contribue à situer l'enfant dans sa zone de développement proximal.

4. *Quatrième principe -
L'enfant et les autres :
le savoir-vivre ensemble*

Le programme de maternelle offre un milieu riche en interactions permettant la construction d'un savoir-vivre ensemble chez les jeunes enfants.

Les enfants qui commencent la maternelle – immersion évoluent dans un monde beaucoup plus grand et très différent de celui qu'ils connaissent auparavant, entre autres parce que la langue d'enseignement est le français. Pour la plupart des enfants, c'est un premier contact avec des personnes qui parlent le français, donc un premier pas vers la construction d'une littératie communautaire en français. Pour quelques-uns d'entre eux, c'est un contact plus intensif où la vie de groupe et l'usage du français sont intégrés. Pour tous les enfants, des nouveaux liens sont noués avec d'autres personnes, y compris des enfants de leur âge. L'enfant s'enrichit de ces relations positives avec ses pairs, le personnel enseignant et d'autres adultes.

« C'est par le biais de l'interaction que l'on apprend le mieux la langue » (Lyster, 1996).

Le programme de maternelle permet aux enfants d'acquérir des habiletés linguistiques et d'apprendre de nouvelles notions, grâce à l'interaction sociale et à la collaboration à travers le jeu. L'interaction en petits groupes, où l'enseignante peut intervenir plus directement avec l'enfant, favorise à la fois son apprentissage du français et sa dimension socioaffective.

À la maternelle – immersion, toujours par le biais de l'interaction, l'enfant est amené à découvrir et à respecter les différences et les ressemblances individuelles et collectives, à partager les traditions familiales et sociales, à être fier de sa langue et de sa culture et à s'ouvrir à la langue et à la culture françaises. Le programme de maternelle fait en sorte que l'enfant voit au-delà de ses besoins et de ses intérêts individuels au moment où il évolue dans un milieu d'apprentissage plus encadré.

5. *Cinquième principe -
Le partenariat foyer/
école/communauté*

L'école et la communauté s'associent au foyer afin d'assurer l'actualisation de l'enfant.

i. Le foyer

Le foyer joue un rôle central dans la vie de l'enfant. Les parents sont les premiers et les plus importants éducateurs de leur enfant. C'est à eux qu'incombe la responsabilité de répondre à ses besoins physiques, spirituels, cognitifs, sociaux et émotionnels. L'influence du foyer a des

répercussions tout au long de la vie de l'enfant. Tous les membres de sa famille étendue enrichissent sa vie. Le *Programme d'éducation de maternelle – immersion* soutient et respecte la dignité et l'importance de la famille. Il reconnaît les valeurs, les croyances, la diversité culturelle et les choix des familles. Lorsque les enfants commencent à fréquenter la maternelle – immersion, les foyers et les enseignantes établissent une relation de partenaire qui leur permet d'assurer l'actualisation de leur enfant.

Connaissance de la langue française : À la maternelle – immersion, il est possible que quelques parents parlent et comprennent le français. Mais, pour la plupart des foyers, les parents ont soit une connaissance restreinte du français, ou ils ne comprennent et ne parlent pas le français.

Quelle que soit leur connaissance de la langue française, les parents ont l'occasion de jouer un rôle actif dans l'éducation de leur enfant. Plusieurs parents choisissent de devenir membres d'associations canadiennes telles que le regroupement *Canadian Parents for French*, ou de participer à un comité de maternelle ou d'école. Selon les politiques de l'école, les parents peuvent aussi choisir, en collaboration avec l'enseignant, de participer au quotidien et à l'organisation de la vie à la maternelle – immersion. À la maison, ils sont encouragés à poursuivre, dans la langue maternelle du foyer, les apprentissages que l'enfant a entamés à la maternelle et à rehausser chez lui ou elle l'apprentissage de sa langue maternelle grâce à des expériences authentiques dans sa propre culture, et vice versa. Afin de tisser des liens avec le vécu de l'enfant, le *Programme d'éducation de maternelle – immersion* s'appuie sur les connaissances, les habiletés et les attitudes que l'enfant a déjà acquises et continue d'acquérir à la maison et au sein de la communauté. À l'occasion, étant donné que la littératie scolaire en français est presque exclusive à la classe et/ou à l'école d'immersion, les parents sont encouragés à appuyer le programme scolaire avec des activités familiales, sportives, culturelles ou autres en français.

ii. L'école

L'école et son personnel initient un partenariat avec les parents afin de leur assurer le soutien nécessaire à la construction des littératies multiples chez leur enfant. Le rôle de l'école auprès des parents est d'autant plus important dans le contexte immersif, car ceux-ci ont peut-être une connaissance restreinte de la langue d'enseignement, le français. L'école doit donc veiller à bien les informer, les sécuriser à l'occasion, les soutenir et les diriger vers les ressources dont ils peuvent avoir besoin. Ensemble, tous les membres du personnel de l'école s'engagent à créer pour les enfants, un **environnement français** riche et accueillant, où ceux-ci se sentent en sécurité et valorisés dans leur apprentissage.

Environnement français : Plusieurs maternelles – immersion se situent dans des écoles à double voies, c'est-à-dire que les programmes d'immersion et les programmes anglophones cohabitent dans une même école. L'environnement français se limite alors à la classe de maternelle ainsi qu'aux autres niveaux des programmes immersifs. Dans ce cas, le personnel de l'école n'est pas nécessairement bilingue.

L'enseignante est un des éléments clés d'un programme de maternelle réussi. Plusieurs recherches rapportent que la qualité de sa personne et la qualité de ses rapports avec l'enfant sont de première importance. Sa relation affective avec l'enfant et sa capacité d'être un modèle langagier juste et fidèle pour lui sont des composantes essentielles à la construction de ses littératies multiples en français. Ensemble, la

formation pédagogique de l'enseignante, sa connaissance des dimensions qui composent l'enfant, sa compétence à utiliser une approche immersive et des stratégies éducatives propres à l'enseignement d'une langue seconde contribuent à assurer l'actualisation en français des enfants de sa classe. L'enseignante est soucieuse en tout temps de coordonner des expériences d'apprentissage pertinentes pour sa classe, en adaptant et en modifiant sa pédagogie et ses stratégies selon les besoins particuliers identifiés chez tous les enfants de sa classe.

iii. La communauté

Le *Programme d'éducation de maternelle – immersion* est enrichi par les services communautaires offerts aux jeunes enfants et à leurs familles. La maternelle – immersion participe aux activités de la communauté et contribue à sa création. C'est cette communauté élargie comprenant le trio foyer/école/communauté qui soutient les besoins des enfants sur le plan physique, émotif, social et éducatif.

Ainsi, par l'intermédiaire de la maternelle, les parents sont mis au courant des services communautaires qui peuvent leur permettre de répondre aux besoins de leurs enfants. Parmi ces services, on compte les soins médicaux, les organismes d'aide sociale et familiale, les associations culturelles et de loisirs ainsi qu'une grande variété d'autres groupes communautaires qui travaillent avec les enfants. C'est au moyen d'un lien étroit avec les parents et la maternelle – immersion que la communauté est sensibilisée aux besoins des jeunes enfants et de leur famille.

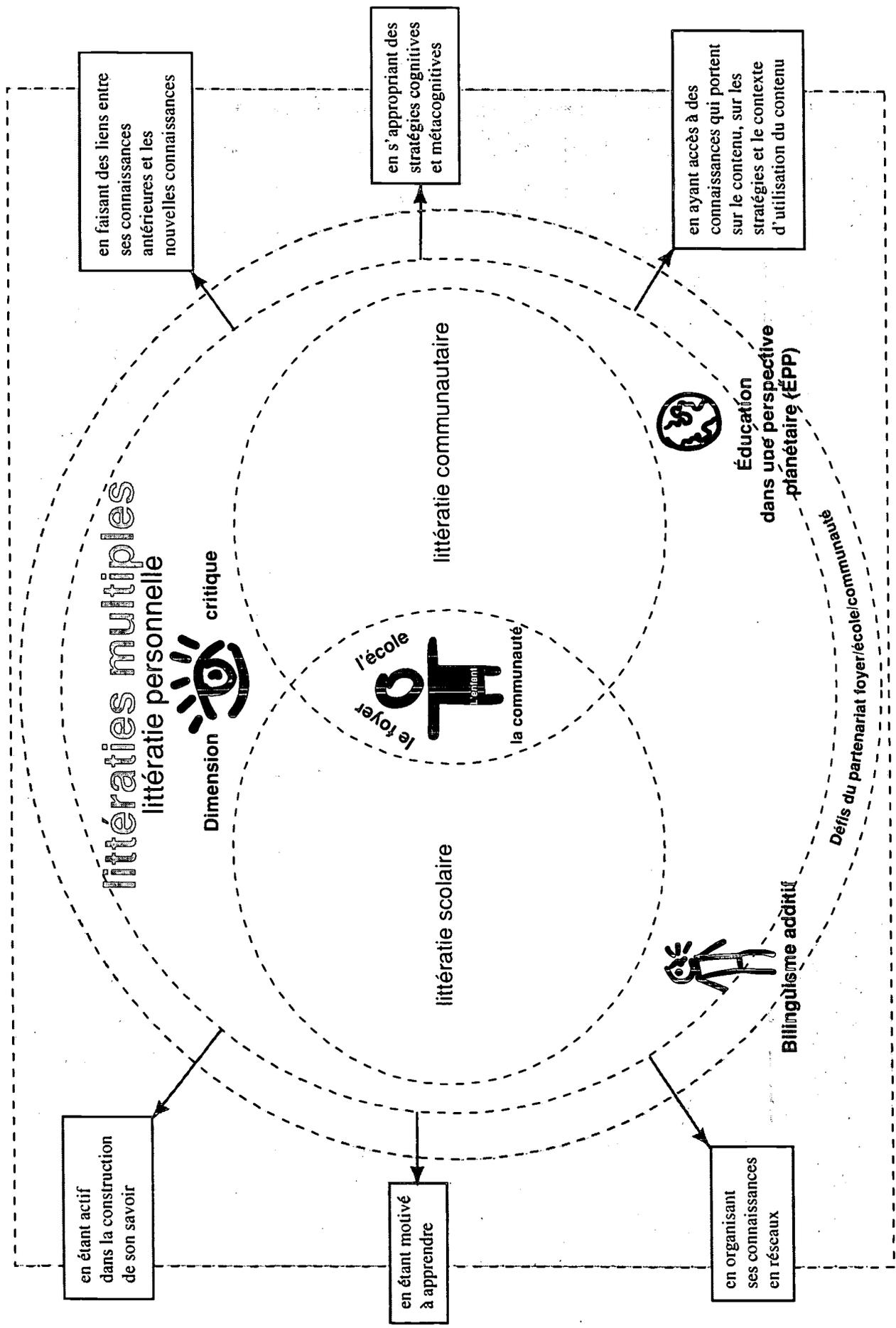
Les jeunes enfants, les parents, le programme de maternelle – immersion et la communauté bénéficient tous grandement du partenariat foyer/école/communauté.

C. TABLEAUX

Les trois tableaux suivants servent à illustrer les concepts présentés dans la première partie du programme. Le premier tableau se veut une vue d'ensemble du *Programme de maternelle – immersion*. Vous y retrouverez tous les éléments à la base du modèle organisationnel des littératies multiples. Le deuxième tableau explique les diverses composantes. Le troisième tableau reprend le même schéma que le premier, mais cette fois-ci, dans le but d'illustrer le processus de la construction des littératies multiples dans le temps.

1. Vue d'ensemble du Programme d'éducation de maternelle – immersion

À travers le jeu et ses interactions avec les autres, l'enfant construit sa lecture de lui-même, des autres et du monde :



2. Programme d'éducation de maternelle – immersion (Explication de ses composantes)

La dimension critique des littératies multiples

Les littératies multiples revêtent une dimension critique (cognitive et sociale) qui leur est essentielle. Pour l'enfant de maternelle, la construction de son sens critique relève davantage du questionnement. Nourrir le sens critique de l'enfant, c'est l'amener à réfléchir sur le fait qu'il n'existe peut-être pas une seule réponse universelle à un problème donné et que le processus de questionnement chez l'individu est peut-être ce qui est le plus important. (voir p. 7)

Les résultats d'apprentissage spécifiques (RAS) qui correspondent de façon particulière à cette dimension critique sont accompagnés du symbole suivant :



Le bilinguisme additif

Il « est caractérisé par une compétence élevée dans les deux langues, une forte identité et une attitude positive à l'égard de la langue première, sa culture et sa communauté, mais également à l'égard des autres langues, cultures et communautés » (Landry, 1993). (voir p. 9)

Tous les résultats d'apprentissage spécifiques (RAS) du *Programme d'éducation de maternelle – immersion* visent l'acquisition du bilinguisme additif. Ceux qui y correspondent de façon particulière sont accompagnés du symbole suivant :



Littératies multiples littératie personnelle



littératie scolaire

littératie communautaire

littératie planétaire (ÉPP)

Les littératies multiples

- Elles regroupent trois composantes :
- La **littératie personnelle** (omniprésente dans les deux autres – elle se situe dans le grand cercle qui englobe la totalité des apprentissages de l'enfant) (voir p. 8)
 - La **littératie communautaire** (voir p. 9)
 - La **littératie scolaire** (voir p. 8)

Les lignes pointillées du tableau indiquent une ouverture sur le « monde » et une interaction entre les divers contextes d'apprentissage.

et métacognitives

L'éducation dans une perspective planétaire (ÉPP)

Elle vise la construction d'une société fondée sur le respect des droits des personnes et des peuples, sur la compréhension et la solidarité internationales ainsi que sur l'équilibre de la nature (Ferrer et coll. 1994). (voir p. 10)

La maternelle – immersion s'inscrit naturellement dans la perspective de respect, de compréhension des différences humaines, de solidarité et de l'équilibre de la nature, par cette porte qu'elle ouvre à l'enfant vers une meilleure compréhension d'une autre langue et d'une autre culture.

Les résultats d'apprentissage spécifiques (RAS) qui y correspondent de façon particulière sont accompagnés du symbole suivant :



Les principes de l'apprentissage

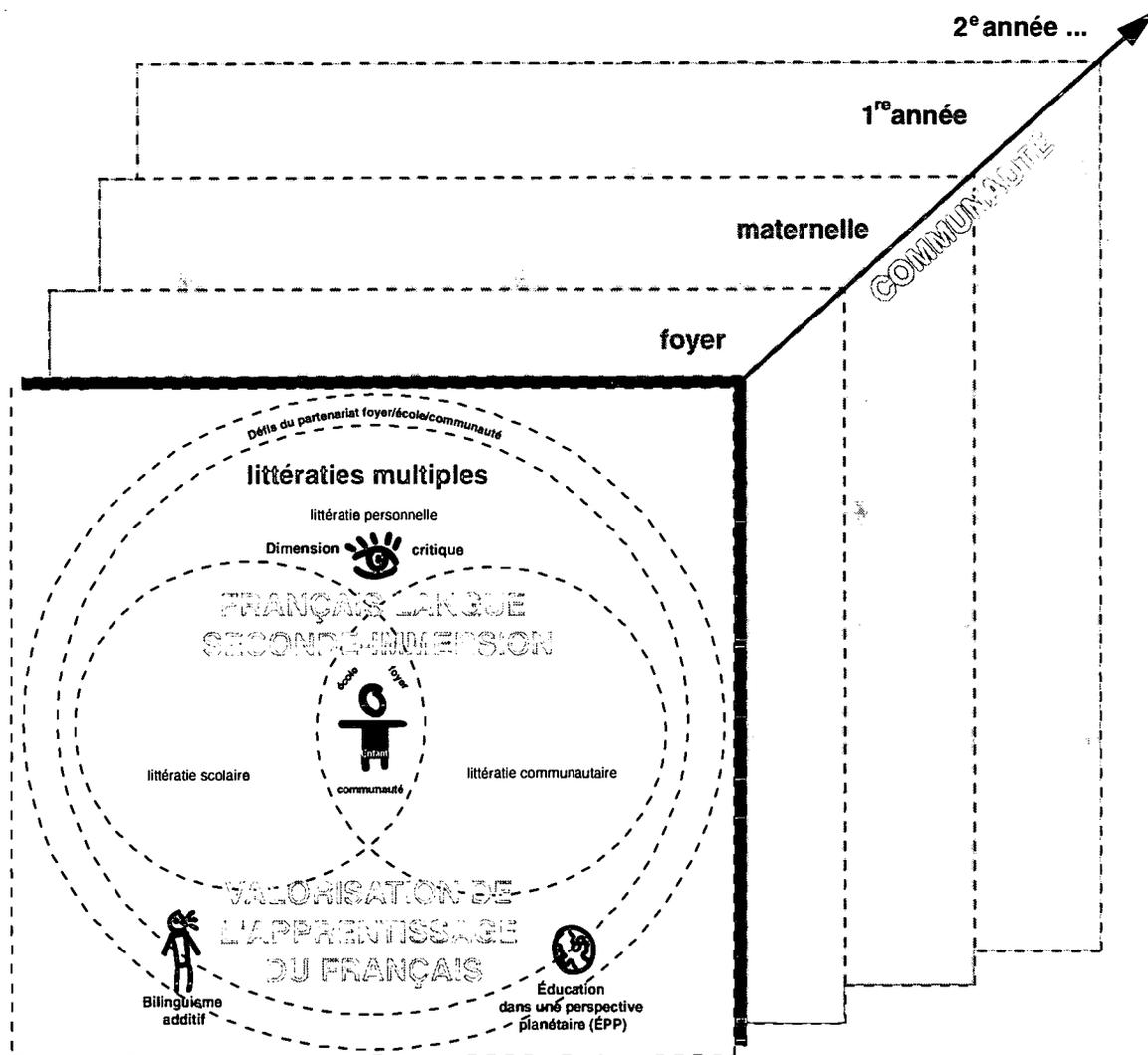
La maternelle s'appuie sur les six principes issus de la conception cognitive de l'apprentissage. Ceux-ci forment le contexte d'apprentissage à l'intérieur duquel l'enfant construit son savoir. Dans le tableau, ils se situent autour des littératies multiples. Ils sont écrits sur un fond gris. Ces principes sont, en quelque sorte, le coffre à outil de l'enfant qui apprend. (voir p. 10)

Le français – immersion et la valorisation de l'apprentissage du français

La construction du langage en français dans un contexte immersif et la valorisation de l'apprentissage du français forment la toile de fond du programme. (voir p. 39)

1. Construction des littératies multiples

Ce diagramme situe la construction des littératies multiples dans le temps. L'enfant, son foyer, son école et la communauté se retrouvent au centre du programme. Ensemble, ils apprennent à se *lire*, à *lire* les autres et à *lire* le monde qui les entoure.



- Les écrans organisés en ordre croissant représentent la construction des littératies multiples dans le temps.
- L'actualisation de l'enfant est amorcée dès sa conception et s'étend sur toute sa vie. La maternelle est l'une des étapes de ce processus continu.
- Les pointillés du diagramme représentent l'interdépendance entre les diverses composantes du programme ainsi qu'une ouverture sur le *monde*.

DEUXIÈME PARTIE



DOMAINES ET RÉSULTATS D'APPRENTISSAGE

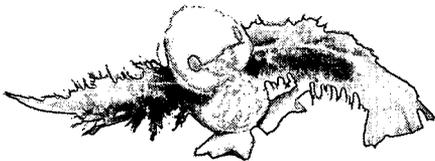
A. Introduction

1. Les domaines d'apprentissage

Le programme de maternelle comprend les sept domaines d'apprentissage suivants :

1. les responsabilités personnelles et sociales, p. 29
2. le français langue seconde – immersion, p. 33
3. la valorisation de l'apprentissage du français, p. 39
4. les habiletés physiques et le bien-être, p. 41
5. la sensibilisation à la communauté et à l'environnement, p. 43
6. l'expression et l'appréciation artistiques, p. 46
7. les mathématiques, p. 48

(À noter : Les domaines d'apprentissage ne sont pas énumérés par ordre de priorité.)



Ces domaines comprennent les grandes sphères d'apprentissage touchant à toutes les dimensions de l'enfant de maternelle. Ils ont aussi été sélectionnés dans le but d'assurer une continuité avec le programme du premier cycle de l'élémentaire. C'est à travers ces domaines d'apprentissage que l'enfant apprend à se *lire*, à *lire* les autres et à *lire* le monde qui l'entoure. Les sept domaines d'apprentissage représentent ce que l'enfant apprend non seulement à la maternelle, mais également dans son foyer et dans sa communauté.

2. Les résultats d'apprentissage

Chaque domaine d'apprentissage comprend un regroupement de **résultats d'apprentissage généraux (RAG)** et de **résultats d'apprentissage spécifiques (RAS)**. « Un résultat d'apprentissage définit clairement un comportement en précisant les habiletés, les connaissances et les attitudes - observables et dans la mesure du possible, mesurables - qu'un élève a acquises au terme d'une situation d'apprentissage. » (*Programme d'études de français langue seconde - immersion [M-12], [1998]*).

Le programme de maternelle identifie deux types de RAS qui sont complémentaires et qui se construisent simultanément chez l'enfant :

- **les RAS de type *décodage***

Ils correspondent à l'éveil de l'enfant aux diverses littératies de son *monde*. Ces RAS de type *décodage* donnent l'occasion à l'enfant de s'approprier les symboles et le fonctionnement qui sont à la base de ces littératies : par exemple, le langage de l'oral, de l'écrit, des mathématiques, des arts ou des sciences. Compte tenu de leur grand nombre, ils ne sont pas accompagnés d'un symbole particulier.

Résultat d'apprentissage général (RAG)

Énoncé général décrivant ce qu'un enfant doit être capable d'accomplir.

Résultat d'apprentissage spécifique (RAS)

Descripteur précis du comportement de l'enfant.

Les RAS ayant une **dimension critique** sont identifiés à l'aide du symbole suivant : 

- **les RAS ayant une *dimension critique***
Ils contribuent à la construction du sens critique de l'enfant. Ils servent à outiller l'enfant afin qu'il soit en mesure de participer activement à la construction de son *monde*.

Quelques RAS sont accompagnés de la note suivante : (observable, le plus souvent, dans sa langue première). L'enfant à la maternelle – immersion, même s'il baigne dans la langue française, fera plusieurs apprentissages dans sa langue première. Ces apprentissages sont intégrés au programme.

Les RAS étant des descripteurs très spécifiques du comportement de l'enfant, le programme doit donc contenir plusieurs RAS afin de dresser un portrait complet des apprentissages de l'enfant de maternelle. Voilà pourquoi il est important pour l'enseignante de créer des liens, de combiner les RAS et de personnaliser l'apprentissage selon les besoins, le rythme d'apprentissage, ainsi que les particularités du foyer et de l'enfant.

a) **Créer des liens**

Afin d'assurer le transfert des connaissances chez l'enfant, les résultats d'apprentissage doivent être présentés de façon intégrée, c'est-à-dire en créant des liens d'un domaine d'apprentissage à l'autre et d'une littératie à l'autre. En voici deux exemples :

1. Pour créer des liens entre la littératie personnelle et la littératie scolaire, intégrer des RAG et RAS que l'on retrouve dans les domaines des responsabilités personnelles et sociales (littératie personnelle) avec ceux du français langue seconde – immersion (qui relève davantage de la littératie scolaire). Par exemple, le RAG 1.A. (voir p. 29 « L'enfant construit son sens critique ») peut être présenté en complémentarité avec les RAG et RAS reliés à l'écoute ou l'interaction, dans le domaine du français langue seconde – immersion. Cette façon de faire aidera à donner un contexte signifiant aux RAG et RAS du type décodage.
2. Les mathématiques, qui relèvent davantage de la littératie scolaire, prendront toute leur signification pour l'enfant si on les présente aussi dans le contexte de la littératie communautaire et si, en plus, on crée des liens avec la langue, les sciences, ou les arts. Il en va de même pour les RAS de tous les autres domaines d'apprentissage.

b) Combiner les RAS

L'enfant apprend de manière intégrée et dans divers contextes, ce qui signifie que la plupart des apprentissages dont il est question dans le présent énoncé se font simultanément et, à l'occasion, touchent à plus d'un contexte à la fois. Il importe donc de combiner plusieurs RAS à l'aide de thèmes ou de projets intégrateurs.

c) Personnaliser l'apprentissage

Selon la vision du *Programme d'éducation de maternelle – immersion*, les RAS devraient être modifiés et adaptés pour répondre aux besoins de tous les enfants de sa clientèle particulière. (Voir le premier et le deuxième principe [p. 11 à 14] en ce qui concerne les particularités des besoins éducatifs de l'enfant.)

3. L'appréciation du cheminement de l'enfant

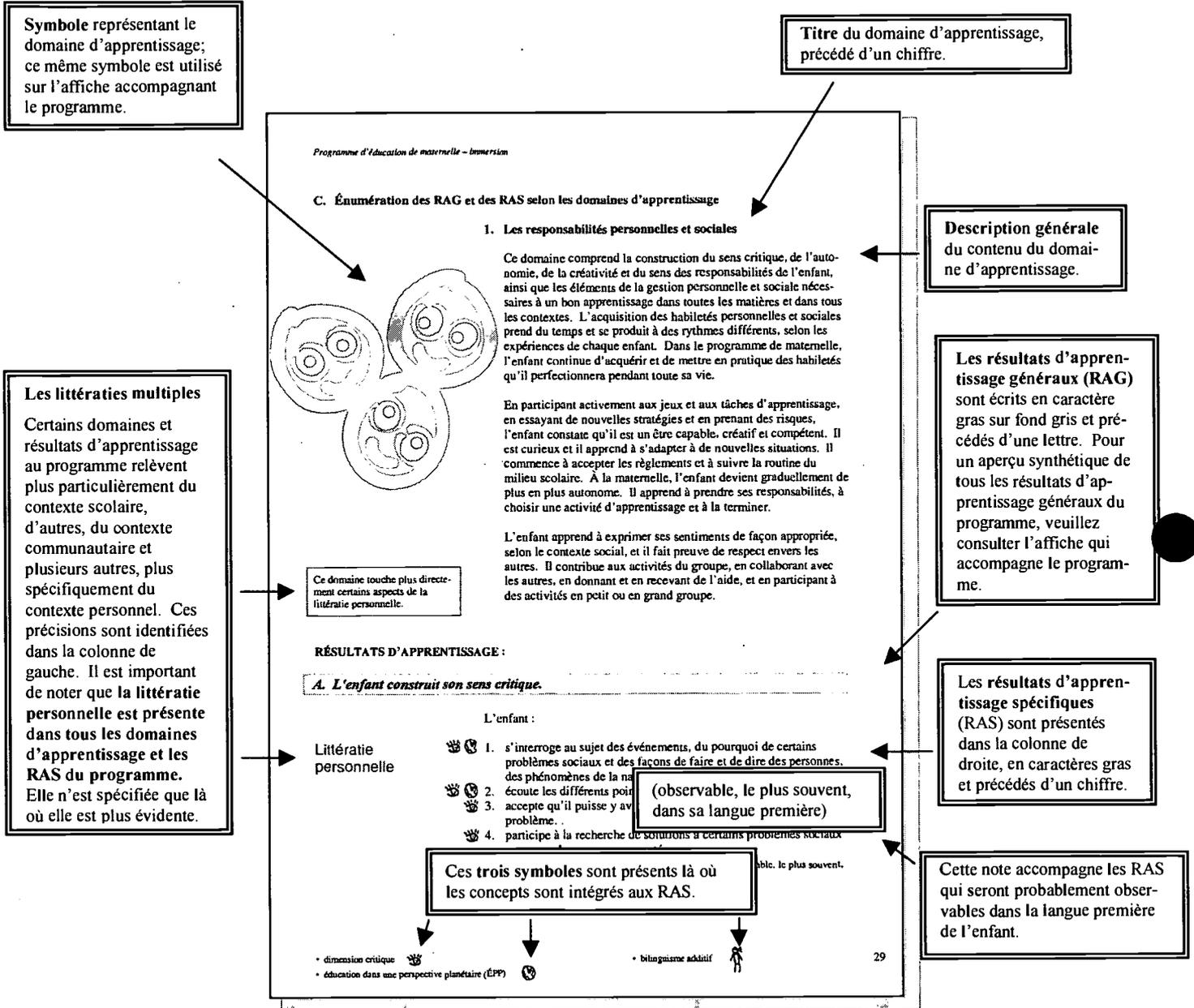
L'appréciation du cheminement de l'enfant, partie intégrante de toute journée à la maternelle, est un processus qui s'inscrit dans un continuum. Cette évaluation de type formatif, fondée sur l'observation de chaque enfant, est conçue dans le but :

- de maximiser la construction des littératies multiples chez l'enfant;
- d'offrir une rétroaction à l'enfant et aux parents;
- de planifier le milieu d'apprentissage en fonction des besoins identifiés chez l'enfant.

La communication de l'appréciation du cheminement de l'enfant aux parents (sous forme de bulletin, de rapport de cheminement ou autres) doit donc refléter les visées particulières de l'évaluation explicitée ci-dessus.

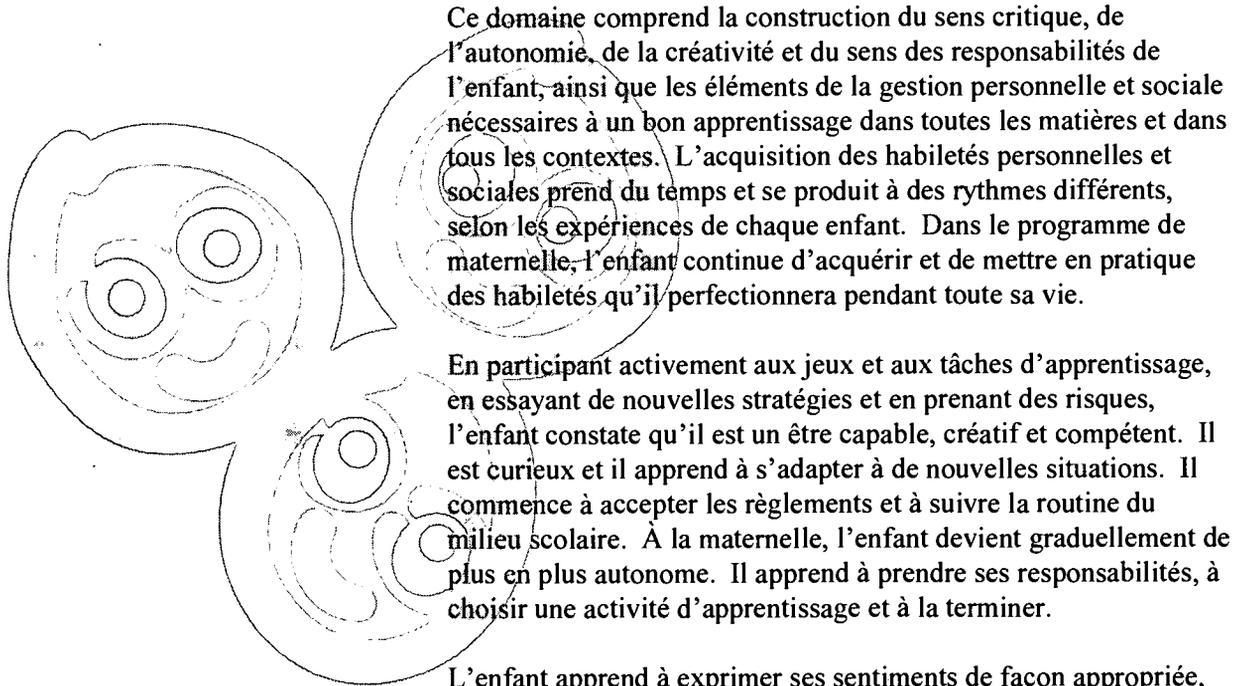
B. Organisation de l'information

Voici un diagramme illustrant l'organisation de l'information en ce qui concerne les domaines et les résultats d'apprentissage au programme. Toutefois, l'organisation du deuxième domaine, *Le français langue seconde – immersion*, diffère (voir les explications p. 29).



C. Énumération des RAG et des RAS selon les domaines d'apprentissage

1. Les responsabilités personnelles et sociales



Ce domaine comprend la construction du sens critique, de l'autonomie, de la créativité et du sens des responsabilités de l'enfant, ainsi que les éléments de la gestion personnelle et sociale nécessaires à un bon apprentissage dans toutes les matières et dans tous les contextes. L'acquisition des habiletés personnelles et sociales prend du temps et se produit à des rythmes différents, selon les expériences de chaque enfant. Dans le programme de maternelle, l'enfant continue d'acquérir et de mettre en pratique des habiletés qu'il perfectionnera pendant toute sa vie.

En participant activement aux jeux et aux tâches d'apprentissage, en essayant de nouvelles stratégies et en prenant des risques, l'enfant constate qu'il est un être capable, créatif et compétent. Il est curieux et il apprend à s'adapter à de nouvelles situations. Il commence à accepter les règlements et à suivre la routine du milieu scolaire. À la maternelle, l'enfant devient graduellement de plus en plus autonome. Il apprend à prendre ses responsabilités, à choisir une activité d'apprentissage et à la terminer.

L'enfant apprend à exprimer ses sentiments de façon appropriée, selon le contexte social, et il fait preuve de respect envers les autres. Il contribue aux activités du groupe, en collaborant avec les autres, en donnant et en recevant de l'aide, et en participant à des activités en petit ou en grand groupe.

Ce domaine touche plus directement certains aspects de la littératie personnelle.

RÉSULTATS D'APPRENTISSAGE :

A. *L'enfant construit son sens critique.*

L'enfant :

Littératie
personnelle

1. s'interroge au sujet des événements, du pourquoi de certains problèmes sociaux et des façons de faire et de dire des personnes, des phénomènes de la nature, etc.
2. écoute les différents points de vue des autres personnes.
3. accepte qu'il puisse y avoir plusieurs solutions à un même problème.
4. participe à la recherche de solutions à certains problèmes sociaux ou autres dans sa communauté.
5. donne son opinion sur un sujet particulier (observable, le plus souvent, dans sa langue première).

BEST COPY AVAILABLE

B. L'enfant exprime sa créativité.

Littératie
personnelle

L'enfant :

1. explore et exprime ses idées, ses perceptions, ses sentiments et ses pensées de diverses manières; ex. : les arts plastiques, la musique, l'art dramatique, la danse, etc. (observable, le plus souvent, dans sa langue première).
-  2. commence à résoudre des problèmes et s'appuie sur des expériences du passé pour développer de nouvelles idées; ex. : l'enfant explore diverses façons de résoudre des problèmes, d'accomplir ses tâches, d'utiliser des matériaux connus.
3. crée des situations et des milieux imaginaires, en utilisant des objets et des substances maniables et tactiles.
-  4. participe à des remue-ménages (observable, le plus souvent, dans sa langue première).

C. L'enfant démontre et pratique son autonomie.

Littératie
personnelle

L'enfant :

1. peut circuler facilement à l'intérieur de l'école; ex. : les lieux familiers.
2. quitte ses parents/sa gardienne sans problème dans des situations familières ou confortables.
3. entreprend des activités indépendantes sans l'aide continue d'un adulte.
4. entreprend et termine des activités d'apprentissage autodirigées.
5. peut fonctionner dans l'ambiguïté (au niveau de la langue), c'est-à-dire sans toujours comprendre.

D. L'enfant démontre et pratique le sens des responsabilités.

Littératie
personnelle

L'enfant :

-  1. prend soin de ses biens personnels et de ceux des autres.
-  2. prend la responsabilité de choisir et d'effectuer certaines activités d'apprentissage.
-  3. accepte la responsabilité de certaines tâches à l'école.
-  4. accepte les règlements et la routine de ses environnements familiers; ex. : l'école, la bibliothèque.
-  5. suit les consignes de l'enseignant et du personnel de l'école.
-  6. connaît certains renseignements personnels tels que son nom et son numéro de téléphone.
-  7. demande de l'aide au besoin (observable, le plus souvent, dans sa langue première).

E. L'enfant comprend et exprime ses sentiments de façon appropriée, selon le contexte social.

Littératie
personnelle

L'enfant :

1. reconnaît, accepte et exprime ses sentiments de façon appropriée, selon le contexte social (observable, le plus souvent, dans sa langue première).
2. apprend à exprimer et à accepter des messages positifs (observable, le plus souvent, dans sa langue première).
3. apprend à surmonter sa frustration.

F. L'enfant acquiert des attitudes et des comportements positifs envers lui-même et envers l'apprentissage.

Littératie
personnelle

L'enfant :

1. démontre qu'il se respecte.
2. fait preuve d'honnêteté.
3. se perçoit comme étant capable d'apprendre : se fait confiance lors de ses tentatives de communication en français.
4. fait preuve de curiosité et de persévérance lors des activités d'apprentissage.
5. participe activement aux activités d'apprentissage.
6. exprime sa volonté de courir des risques et d'essayer de nouvelles choses.
7. montre sa faculté d'adaptation à des situations nouvelles.

G. L'enfant noue des liens positifs basés sur le respect mutuel et sur la justice avec les membres de sa famille et d'autres personnes qu'il côtoie.

Littératies
personnelle et
communautaire

L'enfant :

-  1. est sensibilisé à certaines des qualités qui contribuent à l'établissement de relations familiales et amicales positives, comme le plaisir, la confiance, l'amour, le partage, l'attention, la considération, la communication et la collaboration.
-  2. apprend à régler les conflits dans un esprit de respect mutuel et de justice.
3. identifie certaines des caractéristiques qui font qu'une personne peut être un(e) bon(ne) ami(e) et détermine les façons de se faire des amis et de les garder.
4. prend conscience des besoins des autres et des différences entre les individus.
-  5. fait preuve de respect envers les autres.
-   6. démontre une attitude d'appréciation à l'égard des personnes, quels que soient leur race, leur culture, leur sexe, leur groupe d'âge, leur

religion, leur condition socio-économique, etc. (observable, le plus souvent, dans sa langue première).

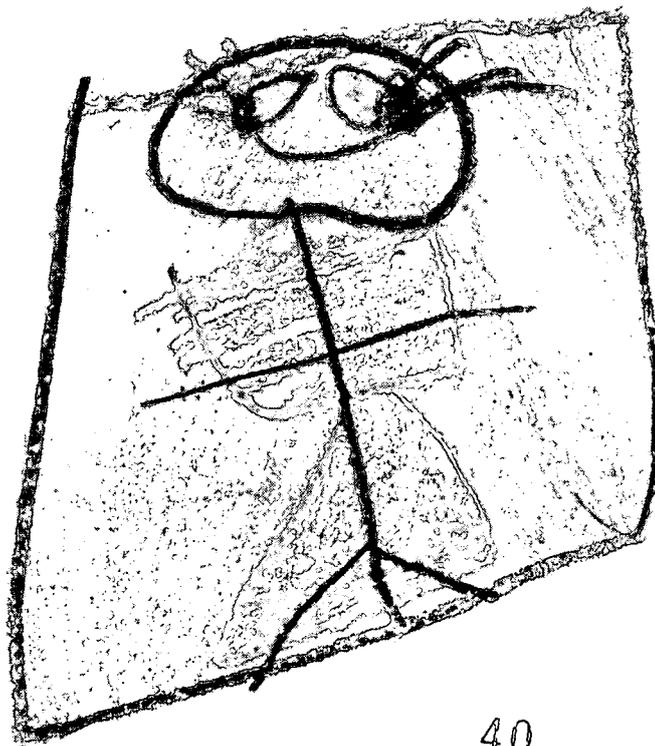
7. fait connaître ses besoins aux autres enfants et aux adultes de manière appropriée (observable, le plus souvent, dans sa langue première).

H. L'enfant contribue aux activités de groupe.

Littératies
personnelle et
communautaire

L'enfant :

1. écoute attentivement ses pairs et les adultes, dans le but de comprendre.
2. participe aux discussions (observable, le plus souvent, dans sa langue première).
3. participe de bon gré aux jeux et aux activités de petits et de grands groupes.
4. participe à l'élaboration des règles de vie de groupe.
5. assume ses responsabilités au sein du groupe.
6. coopère à un projet avec un partenaire ou un groupe en apprenant à négocier, à partager et à coordonner ses efforts vers un but commun.
7. prend conscience des avantages et des contraintes de la coopération.
8. aide les autres et accepte de l'aide dans des situations de groupe.



40

2. Le français langue seconde – immersion

À noter : Afin d'assurer la transition de la maternelle au premier cycle de l'élémentaire, les résultats d'apprentissage spécifiques ci-dessous correspondent à ceux énumérés dans le *French Language Arts - Programme d'études de français langue seconde – immersion* de l'Alberta (1998) spécifiquement pour la maternelle – immersion.

Par les chansons, les comptines, les rondes, les histoires et les jeux, l'enfant construit sa compréhension de l'oral et de l'écrit en français afin de satisfaire ses besoins d'information, d'imaginaire, de divertissements et d'esthétique. Il apprend et pratique les stratégies efficaces pour une bonne écoute. Il est amené progressivement à initier une conversation, à répéter et utiliser les mots qu'il connaît en français. Graduellement, l'enfant apprend à lire les illustrations, la mimique et le volume de la voix afin de soutenir sa compréhension des messages verbaux et écrits. L'enfant est invité à exprimer ses idées, son monde imaginaire et ses expériences par la parole, les images, les lettres (ou les approximations de lettres) et les mots.

Les RAS dans le domaine du français langue seconde – immersion sont présentés différemment des autres domaines d'apprentissage afin de respecter l'organisation du *Programme d'étude de français langue seconde – immersion* de l'Alberta. Ainsi, vous avez non seulement un aperçu des RAS de la maternelle, mais aussi ceux de la première, de la deuxième et de la troisième année.

Aussi, les symboles suivants sont utilisés pour indiquer le degré d'autonomie de l'enfant face à son apprentissage :

➤ **consolidation des apprentissages** (ne s'applique pas au niveau de la maternelle)

A^m **autonomie de l'enfant** : RA mesurable et quantifiable

A^o **autonomie de l'enfant** : RA observable et qualifiable

→ **niveau intermédiaire d'indépendance** : l'enfant requiert un soutien fréquent de la part de l'enseignant et de ses pairs

(Ces résultats d'apprentissage doivent être initiés seulement; ils ne font pas l'objet d'une évaluation sommative.)

Ce domaine d'apprentissage s'insère dans chacune des littératies multiples, mais dans le cadre du *Programme d'études de français langue seconde – immersion*, il touche davantage à la littératie scolaire. Puisque l'accent est mis sur l'acquisition de stratégies pour l'apprentissage de la langue, il est donc important d'aborder les résultats d'apprentissage ci-dessous, en rapport avec les autres domaines au programme et avec, à l'occasion, une dimension critique.

Le domaine de la valorisation de l'apprentissage du français est intégré à la deuxième partie, sous C.3. « La valorisation de l'apprentissage du français », p. 39.

Le français langue seconde – immersion regroupe quatre domaines :

- A. Compréhension orale
- B. Compréhension écrite
- C. Production orale
- D. Production écrite

RÉSULTATS D'APPRENTISSAGE :

A. COMPRÉHENSION ORALE

L'enfant s'initie au processus de la compréhension orale.

1. L'écoute



CO1. Pour répondre à ses besoins d'information à l'écoute, l'enfant :

Littératie scolaire

1. manifeste une compréhension globale de l'information entendue (observable, le plus souvent, dans sa langue première).
2. dégage le sujet et les quelques éléments traités dans un discours soutenu par le visuel, la prosodie et les gestes.
3. agit selon des directives simples.



CO2. Pour répondre à ses besoins d'imaginaire, de divertissement et d'esthétique à l'écoute, l'enfant :

Littératie personnelle

1. dégage le sens global d'une très courte histoire illustrée, lue à haute voix et accompagnée de gestes (observable, le plus souvent, dans sa langue première).
2. dégage le sens global d'une courte histoire illustrée, lue à haute voix et accompagnée de gestes.
3. associe des gestes aux paroles d'une chanson ou d'une comptine.



CO3. Pour développer une attitude positive envers la langue française, l'enfant :

Littératies personnelle et communautaire

1. apprécie des comptines, des rondes et des chansons d'expression française.
2. apprécie des histoires d'expression française.



CO4. Pour planifier son projet d'écoute, l'enfant :

Littératie scolaire

1. reconnaît le rituel lié à des situations d'écoute.
2. oriente son comportement vers l'écoute.
3. fait des prédictions sur le contenu à partir des illustrations, du titre et/ou de l'annonce du sujet pour orienter son écoute.
4. fait des prédictions sur le contenu à partir du contexte d'écoute pour orienter son écoute.

	M	1 ^{re}	2 ^e	3 ^e
	A ^m			
→		A ^m	↗	
→		A ^m	↗	
	A ^m	↗		
→		A ^m	↗	
→		A ^m	↗	
	A ^o	↗		
→		A ^o	↗	
	A ^o	↗		
→		A ^o	↗	
→		A ^o	↗	
→		→	A ^o	↗

Littératie scolaire



CO5. Pour gérer son projet d'écoute, l'enfant :

1. utilise le contexte de l'environnement et les illustrations pour soutenir sa compréhension.
2. utilise la mimique et le volume pour soutenir sa compréhension.
3. utilise les indices du paralangage de l'émetteur pour soutenir sa compréhension.
4. prête attention aux interlocuteurs pour maintenir sa concentration.
5. pose des questions pour obtenir des clarifications.

M	1 ^{re}	2 ^e	3 ^e
A ^o			
A ^o			
→	A ^o		
→	A ^o		
→	→	A ^o	↗
B. COMPRÉHENSION ÉCRITE			
<i>L'enfant s'initie au processus de la lecture.</i>			
Littératies multiples			
CE1. Pour répondre à un besoin d'information, l'enfant :			
<ol style="list-style-type: none"> 1. dégage le sens global du message contenu dans une illustration (observable, le plus souvent, dans sa langue première). 2. relie des symboles présents dans son environnement à leur signification (observable, le plus souvent, dans sa langue première). 			
A ^m	↗		
A ^m	↗		
Littératie personnelle			
CE2. Pour répondre à ses besoins d'imaginaire, de divertissement et d'esthétique, l'enfant :			
<ol style="list-style-type: none"> 1. dégage le sens global d'une histoire à partir des illustrations (observable, le plus souvent, dans sa langue première). 			
A ^m	↗		
Littératie scolaire			
CE4. Pour planifier son projet de lecture, l'enfant :			
<ol style="list-style-type: none"> 1. reconnaît que l'écrit, formé d'illustrations et de symboles graphiques, est porteur de sens. 2. reconnaît que la lecture permet de satisfaire différents besoins. 3. fait des prédictions sur le contenu du texte à partir des illustrations et du titre pour orienter sa lecture. 			
A ^o	↗		
→	A ^o	↗	
→	A ^o	↗	
Littératie scolaire			
CE5. Pour gérer son projet de lecture, l'enfant :			
<ol style="list-style-type: none"> 1. s'inspire des illustrations pour donner l'impression de lire (observable, le plus souvent, dans sa langue première). 			
A ^o	↗		

		M	1 ^{re}	2 ^e	3 ^e
	2. s'appuie sur les illustrations pour soutenir sa compréhension.	→	A ^o	↗	
	3. associe le langage oral au symbole écrit.	→	A ^o	↗	
	4. utilise ses connaissances du concept de la phrase pour soutenir sa compréhension.	→	A ^o	↗	
C. PRODUCTION ORALE					
<i>L'enfant s'initie au processus de la production orale.</i>					
<i>L'exposé et l'interaction</i> 	PO1. Pour communiquer ses différents besoins, l'enfant :				
Littératie scolaire	1. initie une conversation, répète et s'exprime à l'aide de quelques mots.		A ^m	↗	
	2. produit un court message pour, par exemple, exprimer ses besoins ou décrire son environnement, en situation interactive et non interactive.	→	A ^m	↗	
	3. pose des questions et répond à celles qui lui sont adressées en situation interactive.	→	→	A ^m	↗
<i>La présentation</i> 	PO2. Pour satisfaire ses besoins de communiquer oralement, l'enfant :				
Littératies personnelle et communautaire	1. récite une comptine et chante des chansons en groupe.		A ^m	↗	
	2. improvise un court dialogue dans un contexte tel que le théâtre de marionnettes et le jeu de rôle.	→	A ^m	↗	
<i>L'exposé et l'interaction</i> 	PO3. Pour gérer ses projets de communication à l'oral, l'enfant :				
Littératie scolaire	1. utilise correctement le vocabulaire de la salle de classe dans des phrases simples.	→	A ^m	↗	
	2. utilise correctement le vocabulaire de ses expériences quotidiennes.	→	A ^m	↗	
<i>L'exposé et l'interaction</i> 	PO4. Pour préparer sa production orale, l'enfant :				
Littératie scolaire	1. participe à un remue-méninges pour explorer le vocabulaire relié au sujet à traiter.	→	A ^o	↗	
<i>L'exposé</i> 	PO5. Pour gérer sa présentation, l'enfant :				
Littératie scolaire	1. s'assure que le public pourra bien voir les supports visuels et les gestes.	→	A ^o	↗	

L'interaction

Littératie scolaire



Pour gérer ses interventions, l'enfant :

- utilise la mimique et le volume de la voix pour soutenir sa compréhension.
- utilise les indices du paralangage de l'émetteur pour soutenir sa compréhension.
- prête attention à l'interlocuteur pour démontrer son intérêt et capte les indices du paralangage.
- pose des questions pour obtenir des clarifications.

M	1 ^{re}	2 ^e	3 ^e
A ^o	↗		
→	A ^o	↗	
→	→	A ^o	↗
→	→	A ^o	↗
A ^m			
A ^m			
→	A ^m	↗	
→	→	A ^m	↗
A ^m			
→	A ^m	↗	
→	A ^m		
→	A ^o	↗	
→	→	A ^o	↗

D. PRODUCTION ÉCRITE

L'enfant s'initie au processus de l'écriture.



PE1. Pour communiquer son information, l'enfant :

- transcrit ses idées en utilisant le dessin et l'approximation de lettres ou de mots.
- reproduit un mot tel que son nom.
- construit quelques phrases à l'aide d'un modèle pour, par exemple, exprimer ses goûts, décrire son environnement.
- construit plusieurs phrases à l'aide d'un modèle pour, par exemple, exprimer ses préférences et ses besoins, pour transmettre une invitation.



PE2. Pour communiquer ses textes visant à répondre à ses besoins d'imaginaire et d'esthétique, l'enfant :

Littératie personnelle

- exprime son monde imaginaire en utilisant le dessin, l'approximation de lettres ou les mots.
- construit un court texte à structure répétitive.



PE3. Pour gérer son projet d'écriture, l'enfant :

Littératie scolaire

- vérifie l'ordre des mots de la phrase en se référant à un modèle.



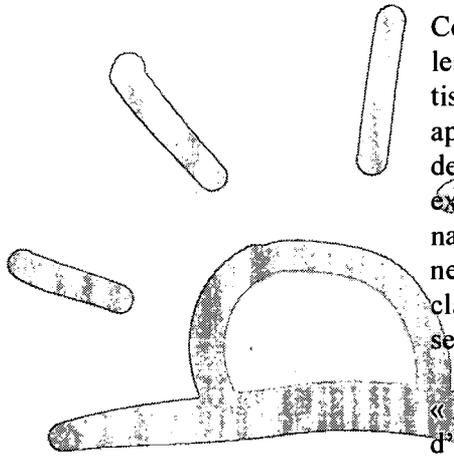
PE4. Pour planifier son projet d'écriture, l'enfant :

Littératie scolaire

- participe à un remue-méninges pour explorer le vocabulaire relié au sujet.
- participe à un remue-méninges pour explorer les différents aspects du sujet.



3. La valorisation de l'apprentissage du français



Ce domaine d'apprentissage est en constante interaction avec tous les autres domaines d'apprentissage. Dans ce domaine d'apprentissage, l'enfant, soutenu par son foyer, est amené à valoriser son apprentissage du français et à prendre conscience de l'existence de divers groupes culturels. Pour ce faire, il est invité à vivre des expériences d'apprentissage en français, à découvrir la communauté francophone par le biais de sorties ou de visites de personnes francophones, à découvrir la communauté immersive en classe, lors d'activités avec d'autres groupes en immersion, ou au sein de l'école.

« Il va de soi que le contexte, les situations et les activités d'apprentissage mis en place par l'enseignant jouent un rôle important dans l'instauration d'un climat qui favorise la valorisation de l'apprentissage du français. » (p. XIV, *Cadre commun des résultats d'apprentissage en français langue seconde – immersion, [1996]*)

Ce domaine touche à chacune des littératies multiples, mais plus particulièrement aux littératies personnelle et communautaire.

A. L'élève commence à valoriser son apprentissage du français comme outil de développement personnel, intellectuel et social. (VI)

L'enfant :

Littératies
personnelle et
communautaire

-  1. montre une attitude positive envers son apprentissage du français. A°
-   2. se familiarise avec les matériaux authentiques reflétant la culture française.
-  3. commence à apprendre en français.
-  4. commence à interagir en français dans son contexte scolaire.

BEST COPY AVAILABLE



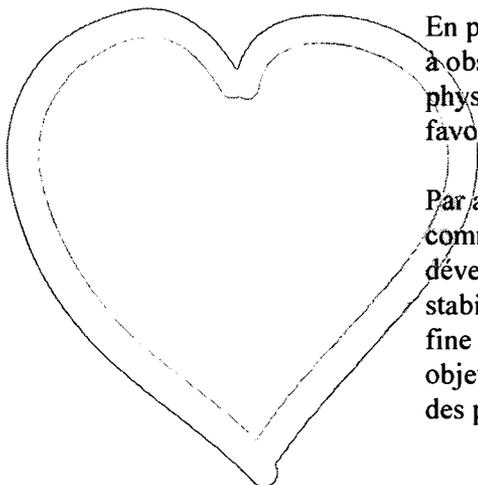
B. L'enfant prend conscience de l'existence des divers groupes culturels et de leurs célébrations.

L'enfant :

Littératies
personnelle et
communautaire

-  1. prend conscience des diverses traditions et célébrations culturelles et familiales : partage certaines de ses traditions familiales.
-   2. agit en respectant les manifestations et les comportements propres à chaque groupe culturel.
3. prend conscience de sa propre culture et en est fier.
-   4. s'éveille aux particularités de la communauté immersive.
-   5. se familiarise avec la culture française.
-  6. reconnaît que les gens vivent les occasions spéciales de diverses façons.

4. Les habiletés physiques et le bien-être



En prenant conscience des choix d'aliments sains, en apprenant à observer les règles de sécurité et en participant aux activités physiques, l'enfant met en pratique des comportements qui favorisent un mode de vie sain.

Par ailleurs, au moyen de jeux, d'activités et d'équipement, comme des ballons, des sacs de fèves et des cerceaux, l'enfant développe la coordination de ses mouvements, son équilibre et sa stabilité. L'enfant devient plus habile au niveau de sa motricité fine (des doigts et des mains) et de sa dextérité, en manipulant des objets comme des perles, des jeux de construction, des casse-tête, des pinceaux, des ciseaux et des craies.

Dans ce domaine, l'enfant se familiarise avec les aspects de sa littératie personnelle qui touchent à l'hygiène et l'éducation physique.

RÉSULTATS D'APPRENTISSAGE :

A. L'enfant développe sa motricité globale au moyen d'une variété d'activités.

L'enfant :

Littératie
personnelle

1. apprend à maîtriser les habiletés motrices globales grâce à des activités et des exercices physiques; ex. : marcher, courir, sauter, sautiller et galoper.
2. apprend à coordonner ses mouvements; ex. : attraper, lancer, faire rebondir, faire rouler une balle ou un ballon.
3. développe l'équilibre et la stabilité; ex. : maintenir son équilibre sur chaque pied, monter et descendre l'escalier.
4. se déplace d'un endroit à l'autre en utilisant une variété de trajectoires (ligne droite, courbe, zigzag) et de mouvements; ex. : gauche-droite, haut-bas, avant-arrière, de côté.
5. apprend à se situer dans l'espace.

BEST COPY AVAILABLE



B. L'enfant acquiert des habiletés motrices fines (vitesse des doigts, stabilité des bras, précision des bras et de la main, dextérité des doigts et de la main, manipulation de petits objets) en participant à une variété d'activités.

L'enfant :

Littératie
personnelle

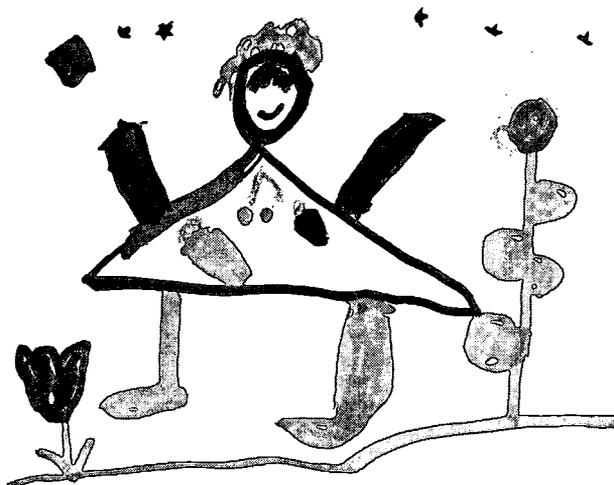
1. acquiert des habiletés motrices fines à travers des activités demandant la coordination de l'œil et de la main; ex. : regarder les illustrations d'un livre, découper, coller du papier, enfiler des perles.
2. tient de la bonne façon et utilise correctement divers outils : pinceaux, ciseaux, craies et crayons.
3. trace et dessine des formes simples.
4. effectue des gestes répétitifs, rythmiques; ex. : battre des mains, taper des pieds.

C. L'enfant apprend des attitudes et des comportements qui favorisent un mode de vie sain et le mieux-être.

L'enfant :

Littératie
personnelle

1. reconnaît des aliments sains.
2. respecte les règles de sécurité.
3. participe à des activités physiques.
4. reconnaît que certains produits sont dangereux; ex. : produits ménagers, médicaments.
5. s'habille et fait sa toilette seul.
6. prend part à des jeux simples.
7. apprend à observer et à créer des règles de jeux simples.



5. La sensibilisation à la communauté et à l'environnement



L'enfant utilise ses sens pour explorer, enquêter, décrire, en bref *lire* son environnement. Il est amené à s'interroger sur le monde qui l'entoure. À travers des visites ou des sorties dans la communauté, l'enfant est sensibilisé à certains problèmes sociaux tels la pollution ou la pauvreté. Il reconnaît les similitudes et les différences entre les êtres vivants, les objets et les matériaux. À l'aide d'outils simples dont il se sert de manière sécuritaire et appropriée, il choisit divers matériaux pour fabriquer des structures. Il explore les notions scientifiques au moyen du sable, de l'eau, des jeux de construction et d'autres matériaux.

L'enfant prend conscience des similitudes et des différences qui le caractérisent, en décrivant ses sentiments, ses intérêts particuliers, les événements et les expériences qu'il partage avec sa famille et ses amis. Il se familiarise avec des personnes et des endroits spéciaux dont le rôle est d'aider au sein de la communauté (francophone et autres). Il élargit ses connaissances en ce qui à trait aux animaux, au climat et aux moyens de transports.

Ce domaine, qui aborde les apprentissages en sciences de la nature et en études sociales, permet à l'enfant de construire de façon particulière ses littératies scolaire et communautaire.

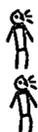
À noter : Certains des résultats d'apprentissage spécifiques ci-dessous tiennent compte du *Cadre commun de résultats d'apprentissage en sciences de la nature* (Protocole pancanadien pour la collaboration en matière de programmes scolaires).

RÉSULTATS D'APPRENTISSAGE :

A. L'enfant manifeste sa curiosité et le désir de mieux se connaître, de connaître sa communauté et son environnement.

L'enfant :

Littératies multiples



1. prend conscience de ses cinq sens pour élargir sa compréhension du monde.
2. développe un vocabulaire et se sert du langage pour comprendre ce qu'il observe, ressent, pense, entend, goûte et sent (observable, le plus souvent, dans sa langue première).
3. fait l'usage contextualisé et **décontextualisé** de la langue pour parler des objets et des événements courants (observable, le plus souvent, dans sa langue première).
4. explore les objets et les événements de son environnement : reconnaît les ressemblances et les différences entre les organismes vivants, les objets et les matériaux.
5. commence à acquérir de l'information d'une variété de sources.

Usage décontextualisé de la langue : voir explication à la page 13.



6. identifie les couleurs et les formes familières qui caractérisent l'environnement.
7. devient conscient de la relation de cause à effet.
-   8. s'interroge devant les phénomènes de la nature et au sujet de situations de pollution et de déséquilibre de la nature.
-   9. cherche des réponses variées aux problèmes de l'environnement.

B. L'enfant démontre qu'il est conscient des ressemblances et des différences qui existent entre lui et les autres.

L'enfant :

Littératies
personnelle et
communautaire

1. reconnaît certaines caractéristiques qui le rapprochent et le séparent des autres; ex. : traits physiques, capacités différentes.
2. reconnaît que les gens expriment leurs sentiments de façons semblables et différentes; ex. : bonheur, colère, tristesse, solitude, enthousiasme, joie, peur.
-  3. reconnaît qu'on a le choix d'exprimer ses sentiments de différentes façons, selon certaines normes sociales.
4. décrit des intérêts, des événements et des expériences; ex. : jouets, jeux, loisirs, activités, fêtes de famille, activités de loisir (observable, le plus souvent, dans sa langue première).
-  5. manifeste ses préférences et indique ce qu'il aime et ce qu'il n'aime pas (observable, le plus souvent, dans sa langue première).
-  6. réagit avec respect aux idées et aux actions d'autrui (observable, le plus souvent, dans sa langue première).
-   7. commence à aller au-delà des apparences et des attitudes stéréotypées.

C. L'enfant explore les composantes et les lieux familiers de sa communauté et de son environnement.

L'enfant :

Littératies
multiples

-  1. verbalise des questions, des idées et des intentions, tout en menant son exploration (observable, le plus souvent, dans sa langue première).
2. reconnaît les lieux importants de sa communauté; ex. : parc, magasin, hôpital, terrain de jeux, musée, bibliothèque.
3. identifie les services offerts dans sa communauté (observable, le plus souvent, dans sa langue première).
-   4. montre son intérêt et son appréciation pour des services offerts dans sa communauté en participant à des projets communautaires.
5. décrit une variété d'habitats; ex. : pour les gens, les animaux, les oiseaux (observable, le plus souvent, dans sa langue première).
6. découvre les gens qui travaillent dans la communauté et décrit leur fonction; ex. : médecin, fermier, fermière, dentiste, infirmier, infirmière, agent et agente de police, artiste, musicien,

musicienne, pompier, pompière; les métiers traditionnels vs les métiers non traditionnels, etc. (observable, le plus souvent, dans sa langue première).

- 7. reconnaît des problèmes en rapport avec les aînés, la pauvreté, le chômage, le racisme, le sexisme, etc.
- 8. décrit les différents moyens de transport utilisés par les gens et pour les marchandises (observable, le plus souvent, dans sa langue première).
- 9. constate que les activités quotidiennes sont organisées en fonction du temps; ex. : récréation, déjeuner, heure du coucher, changement de saisons.
- 10. reconnaît les changements de climat et la façon dont les animaux et les gens s'adaptent aux saisons; ex. : vêtements, migration.
- 11. reconnaît et décrit des animaux familiers, leurs caractéristiques et leur environnement; ex. : ferme, ZOO (observable, le plus souvent, dans sa langue première).

D. L'enfant utilise des objets et des matériaux présents dans sa communauté et son environnement, et prend conscience de la façon dont ils sont utilisés.

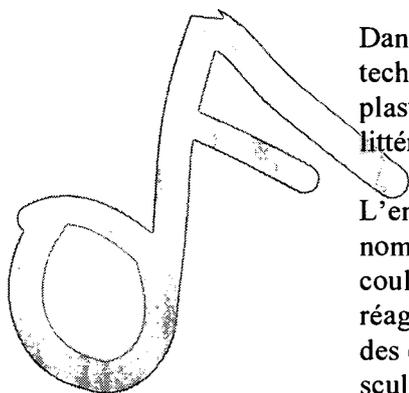
L'enfant :

Littératies multiples

- 1. apprécie la composition et les propriétés d'une variété de matériaux et d'objets, y compris des objets naturels et fabriqués.
- 2. manipule ou utilise le matériel dans un but précis; ex. : eau, sable, bois, tissu.
- 3. reconnaît l'importance de prendre soin du matériel et s'en sert sans le gaspiller.
- 4. prend conscience de l'importance de protéger l'environnement.
- 5. se familiarise avec les objets usuels trouvés à la maison, dans la communauté et dans le voisinage.
- 6. connaît le nom de certains objets et substances bien connus (observable, le plus souvent, dans sa langue première).
- 7. décrit ce qui s'est fait et ce qui s'est observé à l'aide de matériel concret (observable, le plus souvent, dans sa langue première).
- 8. utilise du sable, de l'eau, des cubes et du matériel de manipulation de façon avisée pour explorer des concepts reliés à la science ou au domaine de l'esthétique.
- 9. utilise la technologie de façon appropriée; ex. : magnétophones, ordinateurs.
- 10. manifeste un souci de sécurité personnelle et de sécurité d'autrui en effectuant des activités et lors de l'utilisation de substances et d'objets.



6. L'expression et l'appréciation artistiques



Dans ce domaine, l'enfant se familiarise avec le langage, les techniques et les matériaux des diverses formes d'art : les arts plastiques, la musique, l'art dramatique et le théâtre, les arts littéraires, la danse et l'expression corporelle.

L'enfant explore et exprime ses pensées et ses sentiments de nombreuses façons, en ayant recours à la langue, aux sons, aux couleurs, aux formes et au mouvement. L'enfant est aussi appelé à réagir aux formes d'expression artistique qui l'entourent. Il parle des créations musicales, des jeux dramatiques, des peintures, des sculptures et des poèmes de ses pairs et des artistes de son milieu ou d'ailleurs, d'hier ou d'aujourd'hui.

Ce domaine relève des trois types de littératie.

RÉSULTATS D'APPRENTISSAGE :

- A. *L'enfant exprime sa créativité en explorant la langue, les techniques et les matériaux propres aux diverses formes d'art.*

L'enfant :

les arts plastiques

Littératies personnelle et scolaire

1. explore les lignes, les couleurs et les formes, par la manipulation de matériaux divers : peinture, craies, papier, pâte à modeler, blocs, etc.
2. expérimente avec les techniques à deux dimensions (dessin, peinture, collage, impression) et à trois dimensions (modelage, façonnage, assemblage) pour créer des images.



la musique

Littératies personnelle et scolaire

3. explore les sons : l'intensité (sons forts et doux), le timbre (flûte, guitare, piano, etc.), la durée (sons longs et courts), la hauteur (sons graves et aigus), la vitesse (sons vites et lents).
4. expérimente avec son corps (frapper des mains, claquer des doigts), sa voix (le chant) et les instruments de percussion pour créer des sons.



l'expression corporelle et la danse

Littératies personnelle et scolaire

5. expérimente avec son corps, l'espace (avant, arrière, à côté) et le temps (mouvements rapides ou lents) pour créer des mouvements.



l'expression dramatique

Littératies personnelle
et scolaire

6. expérimente de façon créative avec son corps, sa voix, les mots, l'espace, les objets (déguisements, marionnettes, etc.) et les jeux de rôle (ex. : faire semblant d'être une autre personne, un objet, un animal) pour exprimer ses idées.



les arts littéraires

Littératies personnelle
et scolaire

7. explore les mots, les sons, les phrases et les rimes, en créant, avec l'aide de l'enseignante, des poèmes, des comptines ou des histoires.



l'intégration des disciplines artistiques

8. explore les liens d'une discipline artistique à l'autre, en combinant, par exemple, l'expression dramatique, la danse et la musique, ou la peinture et l'expression corporelle, etc.

B. L'enfant commence à réagir aux diverses formes d'art d'ici et d'ailleurs, d'hier et d'aujourd'hui, y compris les œuvres de la francophonie.

L'enfant :

Littératies
multiples

-  1. pose des questions et donne son opinion à propos des œuvres auxquelles il est exposé (observable, le plus souvent, dans sa langue première).
2. décrit les formes, les couleurs, les sons, les mouvements, etc., qu'il est amené à regarder, à écouter ou à toucher (observable, le plus souvent, dans sa langue première).
3. se familiarise avec les artistes (les peintres, les sculpteurs, les musiciens, les danseurs, les poètes, les mimes, etc.) ainsi que les contextes entourant leurs œuvres.
-  4. s'initie aux œuvres et aux artistes de la francophonie.

BEST COPY AVAILABLE

7. Les mathématiques

Les résultats d'apprentissage énumérés ci-dessous correspondent à ceux du *Programme d'études de mathématiques de l'Alberta* (Protocole de collaboration concernant l'éducation de base dans l'Ouest canadien [1996]).

Ce programme regroupe quatre domaines : le nombre, les régularités et les relations, la forme et l'espace, la statistique et la probabilité.

Au cours de ses apprentissages en mathématiques, l'enfant met en application les processus mathématiques suivants :

C communication	T technologie
L liens	RP résolution de problèmes
E estimation et calcul mental	V visualisation
R raisonnement	

Le domaine des mathématiques relève davantage de la littératie scolaire.

À la maternelle, l'enfant est amené à s'initier au langage de base des mathématiques, en explorant des matériaux concrets dans des situations authentiques et signifiantes. Il se familiarise avec les régularités et les nombres en faisant des tris, en établissant des correspondances, en comptant et en établissant l'ordre d'objets qu'il connaît. Grâce à ces activités quotidiennes, il apprend à mesurer la longueur, la capacité et le poids, ainsi qu'à acquérir le sens du temps, de la température, des formes et de l'espace.

RÉSULTATS D'APPRENTISSAGE :

Le nombre (les concepts numériques)

A. L'enfant décrit oralement et compare des quantités de 0 à 10 dans des situations quotidiennes, en utilisant des termes numériques.

L'enfant :

Littératie scolaire

1. compte le nombre d'objets d'un ensemble (0 à 10). {L, V}
2. construit et compare des ensembles d'objets et décrit leurs relations, en utilisant les expressions : plus que, plus grand que, plus petit que, moins que, autant que, et égal à (pas de symboles écrits). {C} (observable, le plus souvent, dans sa langue première).
3. ordonne deux ensembles d'objets semblables à partir du nombre d'objets de chaque ensemble. {RP}
4. examine la représentation de nombres à un seul chiffre, à l'aide d'une calculatrice ou d'un ordinateur, de façon à voir les nombres à l'écran. {RP, R, T}



Le nombre (les opérations numériques)

B. L'enfant prend conscience des notions d'addition et de soustraction.

L'enfant :

Littératie scolaire

5. représente les processus de l'addition et de la soustraction, au moyen de matériel concret et en faisant des jeux de rôles. {C, L, RP, V}

Les régularités et les relations

C. L'enfant identifie et crée des régularités issues de situations quotidiennes.

L'enfant :

Littératie scolaire

1. trie des objets en fonction d'une seule caractéristique. {L, R, V}
2. reconnaît et reproduit une régularité à partir d'actions et de matériel concret. {C, L, RP, V}
3. crée et continue une régularité à partir d'actions et de matériel concret et en étend la portée. {C, L, RP, V}
4. décrit oralement une régularité. {C, L} (observable, le plus souvent, dans sa langue première)

La forme et l'espace (la mesure)

D. L'enfant prend conscience de la notion de mesure.

L'enfant :

Littératie scolaire

1. classe et décrit des caractéristiques linéaires de différents objets (ex. : long, court). {C} (observable, le plus souvent, dans sa langue première)
2. ordonne des objets en fonction de la taille, de la longueur ou de la hauteur. {E, RP}
3. couvre une surface avec une variété d'objets. {RP, V}
4. utilise les mots plein, vide, moins et plus pour parler de volume et de capacité. {C} (observable, le plus souvent, dans sa langue première)
5. utilise les mots plus lourd ou plus léger pour parler de la masse (poids) de deux objets. {C} (observable, le plus souvent, dans sa langue première)
6. utilise les termes longtemps ou peu de temps, pour parler de la durée d'événements. {C} (observable, le plus souvent, dans sa langue première)

BEST COPY AVAILABLE

7. utilise des termes tels que : chaud, plus chaud, tiède, plus tiède, frais et plus frais, froid et plus froid pour parler de température.
{C} (observable, le plus souvent, dans sa langue première)
8. échange de l'argent (de jeu) contre des objets (jouer au magasin).
{E, RP}

La forme et l'espace (objets à trois dimensions et figures à deux dimensions)

E. L'enfant trie, classifie et construit des objets du monde environnant.



L'enfant :

Littératie scolaire

9. reconnaît, trie et classifie des objets de l'environnement. {L, R}
10. utilise des termes tels que : gros, petit, rond, comme une boîte, comme une boîte de conserve, pour décrire et parler d'objets.
{C} (observable, le plus souvent, dans sa langue première)
11. construit des objets à trois dimensions. {RP, V}

La forme et l'espace (les transformations)

F. L'enfant décrit oralement la position d'objets.



L'enfant :

Littératie scolaire

12. décrit la position relative d'objets en utilisant des termes tels que sur, sous, à côté, entre, à l'intérieur, à l'extérieur. {C} (observable, le plus souvent, dans sa langue première)

La statistique et la probabilité (l'analyse de données)

G. L'enfant recueille et organise, en se faisant aider, des données basées sur des renseignements qu'il a obtenus.

L'enfant :

Littératie scolaire

1. recueille des données, en se faisant aider. {C, RP}
2. construit, en se faisant aider, un graphique concret, en utilisant une correspondance biunivoque (un à un). {RP, V}
3. compare les données de deux catégories, en utilisant les termes : plus, moins, égal à. {C, L} (observable, le plus souvent, dans sa langue première)

D. PISTES POUR OPTIMISER L'ACTUALISATION DE L'ENFANT

• *Les défis du trio foyer/école/communauté*

Les défis ci-dessous sont intégrés au *Programme d'éducation de maternelle – immersion* afin de signaler leur importance face à l'actualisation de l'enfant. Cette liste donne des pistes aux intervenants qui œuvrent auprès de l'enfant, pistes qui leur permettront de répondre davantage aux besoins identifiés chez cette clientèle. Certaines de ces pistes reflètent les particularités de plusieurs régions en Alberta, alors que d'autres sont plus appropriées pour quelques milieux distincts. Les enseignantes devront donc sélectionner, modifier et ajouter à cette liste, selon leur situation particulière, afin qu'elles puissent répondre avec efficacité aux besoins particuliers des enfants qu'elles accueillent.

1. Les défis du foyer

Afin de répondre aux besoins de l'enfant en maternelle – immersion, le foyer doit s'engager à :

- répondre aux besoins physiques, spirituels, cognitifs, sociaux et émotifs de son enfant :
 - favoriser la construction de ses littératies multiples;
- valoriser la(les) langue(s) et la(les) culture(s) du foyer :
 - transmettre la(les) langue(s) et la(les) culture(s) du foyer à l'enfant;
 - contribuer au développement d'une fierté de sa(ses) langue(s) et de sa(ses) culture(s);
- respecter et valoriser les autres cultures, dont la culture française;
- contribuer à la cohérence entre le milieu familial et le milieu scolaire; la langue d'enseignement, le français, n'étant probablement pas ou peu parlée ou comprise par le foyer, il importe donc de garder un contact étroit avec le milieu scolaire de l'enfant;
- contribuer à l'intégration de l'enfant à la communauté albertaine, francophone et immersive :
 - participer à la vitalité des communautés;
 - prendre connaissance des associations et regroupements d'immersion;
 - connaître et utiliser les services communautaires disponibles en français;

- créer des liens avec d'autres foyers qui ont fait le choix de l'immersion pour leur enfant;
- créer des liens avec la communauté française;
- autres défis.

2. Les défis de l'école et de ses intervenants



Afin d'accompagner l'enfant et son foyer, l'école et ses intervenants doivent s'engager à :

Défis vis-à-vis l'enfant

- soutenir l'enfant dans la construction de ses littératies multiples;
- créer avec et pour l'enfant un « bain » français qui est accueillant;
- viser 100 % de l'enseignement en français;
- écouter et respecter ce que l'enfant dit dans sa langue première;
- assurer un milieu d'apprentissage favorisant l'appréciation de la culture française;
- mettre en place un environnement favorable à la construction d'une identité positive chez l'enfant;
- favoriser le bilinguisme additif (respect de sa langue et de sa culture, de la langue française et des autres langues et cultures) et l'éducation dans une perspective planétaire (ÉPP) (respect des personnes et de l'environnement);
- autres défis.

Défis vis-à-vis le foyer et son intégration communautaire

- informer les foyers en ce qui concerne les services communautaires disponibles aux familles;
- reconnaître, accepter et valoriser la langue familiale;
- mettre en place des mesures (qui créent des liens avec le milieu) afin d'enrichir le programme;
- soutenir les foyers :
 - travailler en partenariat avec les foyers et avec la communauté;
- créer un pont entre les foyers et les services communautaires;
- autres défis.

Défis vis-à-vis les ressources

- choisir des ressources en français dont le niveau de langue est approprié pour les enfants de maternelle – immersion : livres illustrés, textes à structures répétitives, rythmés, à contenu prévisible, vocabulaire simple, etc.;

- exposer les enfants à une gamme de matériaux authentiques reflétant le contexte géographique et la façon de penser des gens du milieu (littérature communautaire);
- offrir des modèles différents de langue française afin d'élargir le répertoire linguistique de l'enfant (littérature scolaire);
- autres défis.

Afin d'accompagner l'enfant et son foyer, l'enseignante doit s'engager à :

- développer des rapports de qualité avec l'enfant;
- être un **modèle** de savoir, de savoir-être, de savoir-faire et de savoir-vivre en français;
- accueillir et respecter le bagage initial de l'enfant (particularités langagières, culturelles ou autres);
- favoriser l'équité et le respect au sein de la classe;
- favoriser l'acquisition de stratégies métacognitives chez l'enfant;
- utiliser *à bon escient* différentes stratégies pédagogiques pour l'immersion;
- individualiser son enseignement;
- favoriser le partenariat avec le foyer et la communauté;
- autres défis.

3. Les défis des organismes communautaires

Afin d'accompagner l'enfant et son foyer, les organismes communautaires doivent s'engager à :

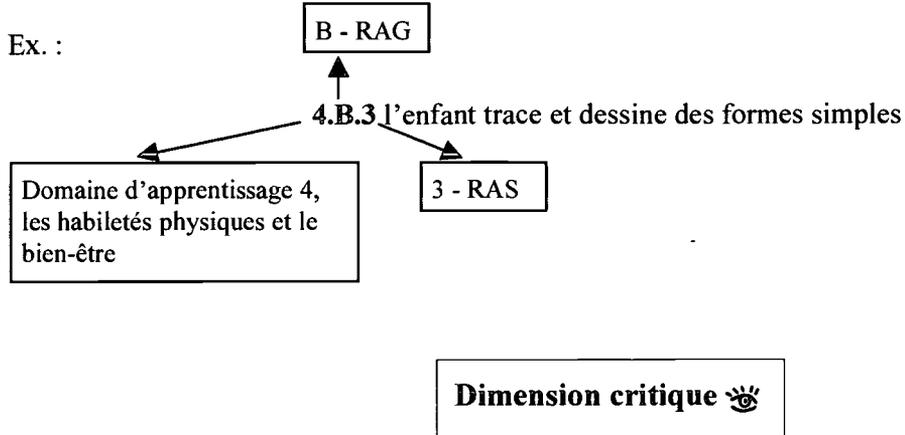
- favoriser l'intégration de l'école de l'enfant et de son foyer à la vie de la communauté;
- être accessibles et disponibles aux besoins familiaux, sociaux et récréatifs de l'enfant, de son foyer et de son école;
- travailler en partenariat avec les foyers et les écoles;
- diffuser de l'information aux foyers (ex. : à propos de l'immersion);
- autres défis.

ANNEXES

ANNEXE A - Regroupement des RAS selon les concepts de base du programme

Comment lire les codes accompagnant les résultats d'apprentissage.

Chaque résultat d'apprentissage spécifique est identifié à partir d'un code comprenant un chiffre, une lettre et un chiffre. Le premier chiffre réfère au domaine d'apprentissage, la lettre identifie le résultat d'apprentissage général et le deuxième chiffre spécifie le résultat d'apprentissage spécifique.



Domaines	RAS	page	
1. Les responsabilités personnelles et sociales	L'enfant :		
	1.A.1.	s'interroge au sujet des événements, du pourquoi de certains problèmes sociaux et des façons de faire et de dire des personnes.	29
	1.A.2.	écoute les différents points de vue des autres personnes.	29
	1.A.3.	accepte qu'il puisse y avoir plusieurs solutions à un même problème.	29
	1.A.4.	participe à la recherche de solutions à certains problèmes sociaux ou autres dans sa communauté.	29
	1.A.5.	donne son opinion sur un sujet particulier (observable, le plus souvent, dans sa langue première).	29
	1.B.2.	commence à résoudre des problèmes et s'appuie sur des expériences du passé pour développer de nouvelles idées; ex. : l'enfant explore diverses façons de résoudre des problèmes, d'accomplir ses tâches, d'utiliser des matériaux connus.	30
	1.B.4.	participe à des remue-méninges (observable, le plus souvent, dans sa langue première).	30
	1.G.6.	démontre une attitude d'appréciation à l'égard des personnes, quels que soient leur race, leur culture, leur sexe, leur groupe d'âge, leur religion, leur condition socio-économique, etc. (observable, le plus souvent, dans sa langue première).	31

3. La valorisation de l'apprentissage du français	L'enfant :		
	3.B.2.	agit en respectant les manifestations et les comportements propres à chaque groupe culturel.	40
5. La sensibilisation à la communauté et à l'environnement	L'enfant :		
	5.A.8.	s'interroge devant les phénomènes de la nature et au sujet de situations de pollution et de déséquilibre de la nature.	44
	5.A.9.	cherche des réponses variées aux problèmes de l'environnement.	44
	5.B.3.	reconnaît qu'on a le choix d'exprimer ses sentiments de différentes façons.	44
	5.B.5.	manifeste ses préférences et indique ce qu'il aime et ce qu'il n'aime pas.	44
	5.B.7.	commence à aller au-delà des apparences et des attitudes stéréotypées.	44
	5.C.1.	verbalise des questions, des idées et des intentions, tout en menant son exploration (observable, le plus souvent, dans sa langue première).	44
	5.C.7.	reconnaît des problèmes en rapport avec les aînés, la pauvreté, le chômage, le racisme, le sexisme, etc.	45
6. L'expression et l'appréciation artistiques	L'enfant :		
	6.B.1.	pose des questions et donne son opinion à propos des œuvres auxquelles il est exposé (observable, le plus souvent, dans sa langue première).	47

Domaines	RAS	page
1. Les responsabilités personnelles et sociales	L'enfant : 1.G.6 démontre une attitude d'appréciation à l'égard des personnes, quels que soient leur race, leur culture, leur sexe, leur groupe d'âge, leur religion, leur condition socio-économique, etc. (observable, le plus souvent, dans sa langue première).	31
2. Le français langue seconde - immersion	L'enfant : RAG - s'initie aux processus de : 2.A. la compréhension orale 2.B la compréhension écrite 2.C la production orale 2.D la production écrite	33 à 38
3. La valorisation de l'apprentissage du français	L'enfant : 3.A.1. montre une attitude positive envers son apprentissage du français. 3.A.2. se familiarise avec les matériaux authentiques reflétant la culture française. 3.A.3. commence à apprendre en français. 3.A.4. commence à interagir en français dans son contexte scolaire. 3.B.4. s'éveille aux particularités de la communauté immersive. 3.B.5. se familiarise avec la culture française.	39 39 39 39 40 40
5. La sensibilisation à la communauté et à l'environnement	L'enfant : 5.A.2. développe un vocabulaire et se sert du langage pour comprendre ce qu'il observe, ressent, pense, entend, goûte et sent (observable, le plus souvent, dans sa langue première). 5.A.3. fait l'usage contextualisé et décontextualisé de la langue pour parler des objets et des événements courants (observable, le plus souvent, dans sa langue première). 5.C.4. montre son intérêt et son appréciation pour des services offerts dans sa communauté en participant à des projets communautaires.	43 43 44
6. L'expression et l'appréciation artistiques	L'enfant : 6.B.4. s'initie aux œuvres et aux artistes de la francophonie.	47

Éducation dans une perspective planétaire (ÉPP)

Domaines	RAS	page	
1. Les responsabilités personnelles et sociales	L'enfant :		
	1.A.1.	s'interroge au sujet des événements, du pourquoi de certains problèmes sociaux et des façons de faire et de dire des personnes.	29
	1.A.2.	écoute les différents points de vue des autres personnes.	29
	1.D.1.	prend soin de ses biens personnels et de ceux des autres.	30
	1.D.2.	prend la responsabilité de choisir et d'effectuer certaines activités d'apprentissage.	30
	1.D.3.	accepte la responsabilité de certaines tâches à l'école.	30
	1.D.4.	accepte les règlements et la routine de ses environnements familiaux; ex. : l'école, la bibliothèque.	30
	1.D.5.	suit les consignes de l'enseignant et du personnel de l'école.	30
	1.D.6.	connaît certains renseignements personnels tels que son nom et son numéro de téléphone.	30
	1.D.7.	demande de l'aide au besoin (observable, le plus souvent, dans sa langue première).	30
	1.G.1.	est sensibilisé à certaines des qualités qui contribuent à l'établissement de relations familiales et amicales positives, comme le plaisir, la confiance, l'amour, le partage, l'attention, la considération, la communication et la collaboration.	31
	1.G.2.	apprend à régler les conflits dans un esprit de respect mutuel et de justice.	31
	1.G.5.	fait preuve de respect envers les autres.	31
	1.G.6.	démontre une attitude d'appréciation à l'égard des personnes, quels que soient leur race, leur culture, leur sexe, leur groupe d'âge, leur religion, leur condition socio-économique, etc.	31
1.H.6.	coopère à un projet avec un partenaire ou un groupe en apprenant à négocier, à partager et à coordonner ses efforts vers un but commun.	32	
3. La valorisation de l'apprentissage du français	3.A.2.	se familiarise avec les matériaux authentiques reflétant la culture française.	39
	3.B.1.	prend conscience des diverses traditions et célébrations culturelles et familiales : partage certaines de ses traditions familiales.	40
	3.B.2.	agit en respectant les manifestations et les comportements propres à chaque groupe culturel.	40
	3.B.4.	s'éveille aux particularités de la communauté immersive.	40
	3.B.5.	se familiarise avec la culture française.	40
	3.B.6.	reconnaît que les gens vivent les occasions spéciales de diverses façons.	40

5. La sensibilisation à l'environnement et à la communauté

L'enfant :

- 5.A.8. s'interroge devant les phénomènes de la nature et au sujet de situations de pollution et de déséquilibre de la nature. 44
- 5.A.9. cherche des réponses variées aux problèmes de l'environnement. 44
- 5.B.6. réagit avec respect aux idées et aux actions d'autrui (observable, le plus souvent, dans sa langue première). 44
- 5.B.7. commence à aller au-delà des apparences et des attitudes stéréotypées. 44
- 5.C.4. montre son intérêt et son appréciation pour des services offerts dans sa communauté en participant à des projets communautaires. 44
- 5.C.7. reconnaît des problèmes en rapport avec les aînés, la pauvreté, le chômage, le racisme, le sexisme, etc. 45
- 5.D.3. reconnaît l'importance de prendre soin du matériel et s'en sert sans le gaspiller. 45
- 5.D.4. prend conscience de l'importance de protéger l'environnement. 45
- 5.D.10. manifeste un souci de sécurité personnelle et de sécurité d'autrui, en effectuant des activités et lors de l'utilisation de substances et d'objets. 45

6. L'expression et l'appréciation artistiques

L'enfant :

- 6.B.4. s'initie aux œuvres et aux artistes de la francophonie. 47

ANNEXE B - Sources

Alberta Education, (1996). *Yes, you can help! A guide for French immersion parents.*

Alberta Education, (1997). *Kindergarten Program Statement.*

Conseil des ministres de l'Éducation (Canada), (1997). *Cadre commun de résultats d'apprentissage en sciences de la nature, M-12.* Protocole pancanadien pour la collaboration en matière de programmes scolaires.

Gardner, H., (1996). *L'intelligence et l'école. La pensée de l'enfant et les visées de l'enseignement.* Éditions Retz.

Gouvernement du Manitoba, Bureau de l'éducation française, (1994). *Maternelle, Programme intégré, Programme d'immersion française.*

Lessard, C., Ferrer, C. et Desroches, F., (1997). « Pour un monde démocratique : l'éducation dans une perspective planétaire ». *Revue des sciences de l'éducation*, Vol. XXIII, n° 1, 3-16.

Masny, D. et Lajoie, M., (1994). « Le développement langagier et la littératie dans l'éducation préscolaire en milieu minoritaire ». *Éducation et francophonie*, Vol. XXII, n° 3, décembre 1994.

Masny, D., (1995). « Le développement de la littératie chez les jeunes enfants ». *Interaction*, Vol. IX, n° 1, 21-24. Publié en anglais sous le titre : "Literacy Development in Young Children" *Interaction*, Vol. IX, no. 1, 21-24. Aussi sur Internet : <http://www.cfc-efc.ca/docs/00000206.htm>

Masny, D., (1997). *Projet actualisation.* Document de recherche non publié, préparé pour la Direction de l'éducation française, Alberta Education.

Masny, D., (1998). *Pour une éducation de qualité et une culture de la différence.* Document de recherche non publié, préparé pour la Direction de l'éducation française, Alberta Education.

Simpson, A., (1996). "Critical questions : Whose questions?" *The Reading Teacher*, Vol. 50, no. 2, 118-127.

Vigotsky, L. S., {1933} 1978. "The role of play in development". In *Mind in Society*, eds. M. Cole, V. John-Steiner, S. Scribner, & E. Scuberman, 92-104. Cambridge, MA : Harvard University Press.

ANNEXE C - Bibliographie

Alberta Education, Direction de l'éducation française, (1996). *Programme d'études de mathématiques de l'Alberta (M-9)*, Protocole de collaboration concernant l'éducation de base dans l'Ouest canadien.

Alberta Education, Direction de l'éducation française, (1998). *Programme d'études de français langue seconde - immersion (M-12)*.

Ferrer, C. et coll., (1994). « L'éducation dans une perspective mondiale : un défi à relever du préscolaire jusqu'à la formation universitaire ». *Éducation et francophonie*, Vol. XXII, n° 3, décembre 1994.

Freire, P., (1971). *L'éducation : pratique de la liberté*. Les Éditions du Cerf.

Lyster, R., (1996). *Le journal de l'immersion Journal*, Vol. 21, n° 1. Table ronde de clôture du congrès : « L'ACPI célèbre ses 20 ans : du présent vers l'avenir », p. 47-48.

Papalia, D. et Olds, S.W. (traduction de Bélanger, D. et Bélanger, S.), (1997). *Le développement de la personne*. Québec, 505 pages.

Protocole de collaboration concernant l'éducation de base dans l'Ouest canadien (de la maternelle à la douzième année), (1996). *Cadre commun des résultats d'apprentissage en français langue seconde - immersion (M-12)*.

 Printed by
Learning Resources
Distributing Centre
Production Division
Barhead, Alberta
Canada, T7N 1P4
LRDC
"Reaching Students Is What We're About"

BEST COPY AVAILABLE

F7026110
110



U.S. Department of Education
Office of Educational Research and Improvement (OERI)
National Library of Education (NLE)
Educational Resources Information Center (ERIC)



NOTICE

REPRODUCTION BASIS



This document is covered by a signed "Reproduction Release (Blanket) form (on file within the ERIC system), encompassing all or classes of documents from its source organization and, therefore, does not require a "Specific Document" Release form.



This document is Federally-funded, or carries its own permission to reproduce, or is otherwise in the public domain and, therefore, may be reproduced by ERIC without a signed Reproduction Release form (either "Specific Document" or "Blanket").